Rac. Villarosa A. 94 4

POURCEAUGNAC,

COMÉDIE-BALLET

EN TROIS ACTES, ET EN PROSE:

Par Mr. DE MOLIERE.

LE PRIX EST DE 20. GRAINS.

NAPLES:

DE L'IMPRIMERIE DE JEAN GRAVIER:

MDCCLXXVII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE:

BIBLIOTECA NAZIONALE V. E. III NAPOLI

Digitized by Google

140863

ACTEURS DE LA COMÉDIE.

POURCEAUGNAC.
ORONTE, *pere de Julie* :
JULIE, *fille d'Oronte.*
ERASTE, *amant de Julie.*
NERINE, *femme d'intrigue, feinte Picarde.*
LUCETTE, *feinte Gaſconne.*
SBRIGANI, *Napolitain, homme d'intrigue.*
PREMIER MÉDECIN.
SECOND MÉDECIN.
UN APOTHICAIRE.
UN PAYSAN.
UNE PAYSANNE.
PREMIER SUISSE.
SECOND SUISSE.
UN EXEMPT.
DEUX ARCHERS.

ACTEURS DU BALLET.

UNE MUSICIENNE.
DEUX MUSICIENS.
TROUPE DE DANSEURS.
DEUX MAISTRES A DANSER.
DEUX PAGES *danſans.*
QUATRE CURIEUX *de ſpectacles danſans.*
DEUX SUISSES *danſans.*
DEUX MEDECINS *groteſques.*
MATASSINS *danſans.*
DEUX AVOCATS *chantans.*
DEUX PROCUREURS *danſans.*
DEUX SERGENS *danſans.*
TROUPE DE MASQUES.
UNE EGYPTIENNE *chantante.*
UN EGYPTIEN *chantant.*
UN PANTALON *chantant.*
CHŒUR DE MASQUES *chantans.*
SAUVAGES *danſans.*
BISCAYENS *danſans.*

La Scène eſt à Paris.

POURCEAUGNAC

COMÉDIE-BALLET.

EN TROIS ACTES ET EN PROSE

DE MOLIERE.

ACTE PREMIER.

SCENE PREMIERE.

ERASTE, UNE MUSICIENNE, DEUX MUSICIENS *chantans*, PLUSIEURS AUTRES *jouant des inſtrumens*, TROUPE DE DANSEURS.

ERASTE, *aux Muſiciens & aux Danſeurs.*

SUIVÉZ les ordres que je vous ai donnés pour la ſérénade. Pour moi, je me retire, & ne veux point paroître ici.

Digitized by Google

SCENE II.

UNE MUSICIENNE, DEUX MUSICIENS *chantans*, PLUSIEURS AUTRES *jouants des inſtrumens*, TROUPE DE DANSEURS.

Cette ſérénade eſt compoſée de chants, d'inſtrumens, & de danſes. Les paroles qui s'y chantent ont rapport à la ſituation où Eraſte ſe trouve avec Julie, & expriment les ſentimens de deux amans qui ſont traverſés dans leur amour par le caprice de leurs parens.

UNE MUSICIENNE.

RÉPANDS, charmante nuit, répands ſur tous les yeux
De tes pavots la douce violence,
Et ne laiſſe veiller en ces aimables lieux,
Que les cœurs que l'amour ſoumet à ſa puiſſance,
Tes ombres & ton ſilence,
Plus beaux que le plus beau jour,
Offrent de doux momens à ſoupirer d'amour.

1. MUSICIEN.

Que ſoupirer d'amour
Eſt une douce choſe,
Quand rien à nos vœux ne s'oppoſe!
A d'aimables penchans notre cœur nous diſpoſe;
Mais on a des tyrans à qui l'on doit le jour.
Que ſoupirer d'amour
Eſt une douce choſe,
Quand rien à nos vœux ne s'oppoſe!

2. MUSICIEN.

Tout ce qu'à nos vœux on oppoſe,
Contre un parfait amour ne gagne jamais rien;
Et, pour vaincre toute choſe,
Il ne faut que s'aimer bien.

TOUS TROIS ENSEMBLE.

Aimons-nous donc d'une ardeur éternelle ;
Les rigueurs des parens, la contrainte cruelle,
L'abſence, les travaux, la fortune rébelle,
Ne font que redoubler une amitié fidelle.
Aimons-nous donc d'une ardeur éternelle ;
Quand deux cœurs s'aiment bien ;
Tout le reſte n'eſt rien.

PREMIERE ENTRE'E DE BALLET.

Danſe de deux Maîtres à danſer.

II. ENTRE'E DE BALLET.

Danſe de deux Pages.

III. ENTRE'E DE BALLET.

Quatre Curieux de ſpectacles, qui ont pris querelle pendant la danſe des deux Pages, danſent en ſe battant l'épée à la main.

IV. ENTRE'E DE BALLET.

Deux Suiſſes ſéparent les quatre Combattans ; & après les avoir mis d'accord, danſent avec eux.

SCENE III.

JULIE, ERASTE, NERINE.

JULIE.

MON Dieu ! Eraſte, gardons d'être ſurpris ; je tremble qu'on ne nous voye enſemble ; & tout ſeroit perdu après la défenſe que l'on m'a faite.

ERASTE.

Je regarde de tous côtés, & je n'apperçois rien.

JULIE, *à Nérine.*

Aye auſſi l'œil au guet, Nérine ; & prends bien garde qu'il ne vienne perſonne.

NERINE, *ſe retirant dans le fond du Théâtre.*

Repoſez-vous ſur moi ; & dites hardiment ce que vous avez à vous dire.

JULIE.

Avez-vous imaginé pour notre affaire quelque choſe de favorable, & croyez-vous, Eraſte, pouvoir venir à bout de détourner ce fâcheux mariage que mon pere s'eſt mis en tête.

ERASTE.

Au moins y travaillons-nous fortement ; & déjà nous avons préparé un bon nombre de batteries pour renverſer ce deſſein ridicule.

NERINE, *accourant à Julie.*

Par ma foi, voilà votre pere.

JULIE.

Ah ! ſéparons-nous vîte.

NERINE.

Non, non, non, ne bougez, je m'étois trompée.

JULIE.

Mon Dieu ! Nérine, que tu es ſotte de nous donner de ces frayeurs.

ERASTE.

Oui, belle Julie, nous avons dreſſé pour cela quantité de machines ; & nous ne feignons point de mettre tout en uſage, ſur la permiſſion que vous m'avez donnée. Ne nous demandez point tous les reſſorts que nous ferons jouer, vous en aurez le divertiſſement ; &, comme aux Comédies, il eſt bon de vous laiſſer le plaiſir de la ſurpriſe, & de ne vous avertir point de tout ce qu'on vous fera voir. C'eſt aſſez de vous dire que nous avons en main divers ſtratagêmes tout prêts à produire dans l'occaſion ; & que l'ingénieuſe Nérine, & l'adroit Sbrigani entreprennent l'affaire.

NERINE.

Assurément votre pere se moque-t-il, de vouloir vous anger de son Avocat de Limoges, monsieur de Pourceaugnac, qu'il n'a vu de sa vie, & qui vient par le coche vous enlever à notre barbe? Faut-il que trois ou quatre mille écus de plus, sur la parole de votre oncle, lui fassent rejetter un amant qui vous agrée? Et une personne comme vous, est-elle faite pour un Limousin? S'il a envie de se marier, que ne prend-il une Limousine, & ne laisse-t-il pas en repos les Chrétiens? Le seul nom de monsieur de Pourceaugnac m'a mise dans une colere effroyable. J'enrage de monsieur de Pourceaugnac. Quand il n'y auroit que ce nom-là, monsieur de Pourceaugnac, je brûlerai mes livres, ou je romprai ce mariage; & vous ne ferez point madame de Pourceaugnac. Pourceaugnac! Cela se peut-il souffrir? Non, Pourceaugnac est une chose que je ne sçaurois supporter, & nous lui jouerons tant de piéces, nous lui ferons tant de niches sur niches, que nous renvoyerons à Limoges monsieur de Pourceaugnac.

ERASTE.

Voici notre subtil Napolitain, qui nous dira des nouvelles.

SCENE IV.

JULIE, ERASTE, SBRIGANI, NÉRINE.

SBRIGANI.

MONSIEUR, votre homme arrive. Je l'ai vu à trois lieues d'ici, où a couché le coche; & dans la cuisine où il est descendu pour déjeûner, je l'ai étudié une bonne demie heure, & je le sçais déjà par cœur. Pour sa figure, je ne veux point vous en parler, vous verrez de quel air la nature l'a dessiné, &

Digitized by Google

ſi l'ajuſtement qui l'accompagne y répond comme il faut ? mais, pour ſon eſprit, je vous avertis par avance, qu'il eſt des plus épais qui ſe faſſent, que nous trouvons en lui une matiere tout-à-fait diſpoſée pour ce que nous voulons, & qu'il eſt homme enfin à donner dans tous les panneaux qu'on lui préſentera.

ERASTE.

Nous dis-tu vrai ?

SBRIGANI.

Oui, ſi je me connois en gens.

NERINE.

Madame, voilà un illuſtre. Votre affaire ne pouvoit être miſe en de meilleures mains, & c'eſt le héros de notre ſiécle pour les exploits dont il s'agit; un homme qui, vingt fois en ſa vie, pour ſervir ſes amis, a généreuſement affronté les galéres; qui, au péril de ſes bras & de ſes épaules, ſçait mettre noblement à fin les avantures les plus difficiles; & qui, tel que vous le voyez, eſt exilé de ſon pays pour je ne ſçais combien d'actions honorables qu'il a généreuſement entrepris.

SBRIGANI.

Je ſuis confus des louanges dont vous m'honorez, & je pourrois vous en donner avec plus de juſtice ſur les merveilles de votre vie; & principalement ſur la gloire que vous acquîtes, lorſqu'avec tant d'honnêteté vous pipâtes au jeu, pour douze mille écus, ce jeune Seigneur étranger que l'on mena chez vous; lorſque vous fîtes galamment ce faux contrat, qui ruina toute une famille; lorſque avec tant de grandeur d'ame vous fûtes nier le dépôt qu'on vous avoit confié; & que, ſi généreuſement, on vous vit prêter votre témoignage à faire pendre ces deux perſonnes qui ne l'avoient pas mérité.

NERINE.

NÉRINE.

Ce ſont petites bagatelles qui ne valent pas qu'on en parle, & vos éloges me font rougir.

SBRIGANI.

Je veux bien épargner votre modeſtie, laiſſons cela; & pour commencer notre affaire, allons vîte joindre notre Provincial, tandis que de votre côté, vous nous tiendrez prêts au beſoin les autres Acteurs de la Comédie.

ERASTE.

Au moins, madame, ſouvenez-vous de votre rôle; & pour mieux couvrir notre jeu, feignez, comme on vous a dit, d'être la plus contente du monde des réſolutions de votre pere.

JULIE.

S'il ne tient qu'à cela, les choſes iront à merveille.

ERASTE.

Mais, belle Julie, ſi toutes nos machines venoient à ne pas réuſſir?

JULIE.

Je déclarerai à mon pere mes véritables ſentimens.

ERASTE.

Et ſi, contre vos ſentimens, il s'obſtinoit à ſon deſſein?

JULIE.

Je le menacerois de me jetter dans un couvent.

ERASTE.

Mais ſi, malgré tout cela, il vouloit vous forcer à ce mariage?

JULIE.

Que voulez-vous que je vous diſe?

ERASTE.

Ce que je veux que vous me diſiez?

JULIE.

Oui.

ERASTE.

Ce qu'on dit quand on aime bien.

JULIE.

Mais quoi?

ERASTE.

Que rien ne pourra vous contraindre ; & que, malgré tous les efforts d'un pere, vous me promettez d'être à moi.

JULIE.

Mon Dieu ! Eraſte, contentez-vous de ce que je fais maintenant, & n'allez point tenter ſur l'avenir les réſolutions de mon cœur ; ne fatiguez point mon devoir par les propoſitions d'une fâcheuſe extrêmité, dont peut-être nous n'aurons pas beſoin ; & s'il y faut venir, ſouffrez au moins que j'y ſois entraînée par la ſuite des choſes.

ERASTE.

Hé bien...

SBRIGANI.

Ma foi, voici notre homme; ſongeons à nous.

NÉRINE.

Ah! comme il eſt bâti!

SCENE V.

POURCEAUGNAC, SBRIGANI.

POURCEAUGNAC *ſe tournant du côté d'où il eſt venu, & parlant à des gens qui le ſuivent.*

HÉ bien, quoi ? Qu'eſt-ce ? Qu'y a-t-il ? Au diantre ſoit la ſotte Ville, & les ſottes gens qui y ſont ! Ne pouvoir faire un pas ſans trouver des nigauds qui vous regardent, & ſe mettent à rire. Hé ! meſſieurs les badauds, faites vos affaires, & laiſſez paſſer les perſonnes ſans leur rire au nez. Je me donne au dia-

ble, ſi je ne baille un coup de poing au premier que je verrai rire.

SBRIGANI, *parlant aux mêmes perſonnes.*

Qu'eſt-ce que c'eſt, meſſieurs ? Que veut dire cela ? A qui en avez-vous ? Faut-il ſe moquer ainſi des honnêtes étrangers qui arrivent ici ?

POURCEAUGNAC.

Voilà un homme raiſonnable, celui-là.

SBRIGANI.

Quel procédé eſt le votre, & qu'avez-vous à rire ?

POURCEAUGNAC.

Fort bien.

SBRIGANI.

Monſieur a-t-il quelque choſe de ridicule en ſoi ?

POURCEAUGNAC.

Oui.

SBRIGANI.

Eſt-il autrement que les autres ?

POURCEAUGNAC.

Suis-je tortu, ou boſſu ?

SBRIGANI.

Apprenez à connoître les gens ?

POURCEAUGNAC.

C'eſt bien dit.

SBRIGANI.

Monſieur eſt d'une mine à reſpecter.

POURCEAUGNAC.

Cela eſt vrai.

SBRIGANI.

Perſonne de condition.

POURCEAUGNAC.

Oui, Gentilhomme Limouſin.

SBRIGANI.

Homme d'eſprit.

POURCEAUGNAC.

Qui a étudié en droit.

SBRIGANI.

Il vous fait trop d'honneur de venir dans votre Ville.

POURCEAUGNAC.

Sans doute.

SBRIGANI.

Monsieur n'est pas une personne à faire rire.

POURCEAUGNAC.

Assurément.

SBRIGANI.

Et quiconque rira de lui aura affaire à moi.

POURCEAUGNAC, *à Sbrigani.*

Monsieur, je vous suis infiniment obligé.

SBRIGANI.

Je suis fâché, monsieur, de voir recevoir de la sorte une personne comme vous, & je vous demande pardon pour la Ville.

POURCEAUGNAC.

Je suis votre serviteur.

SBRIGANI.

Je vous ai vu ce matin, monsieur, avec le coche, lorsque vous avez déjeûné; & la grace avec laquelle vous mangiez votre pain m'a fait naître de l'amitié pour vous; & comme je sais que vous n'êtes jamais venu en ce pays, & que vous y êtes tout neuf, je suis bien-aise de vous avoir trouvé, pour vous offrir mon service à cette arrivée, & vous aider à vous conduire parmi ce peuple, qui n'a pas, par fois, pour les honnêtes gens, toute la considération qu'il faudroit.

POURCEAUGNAC.

C'est trop de grace que vous me faites.

SBRIGANI.

Je vous l'ai déjà dit; du moment que je vous ai vu, je me suis senti pour vous de l'inclination.

POURCEAUGNAC.

Je vous ſuis obligé.

SBRIGANI.

Votre phiſionomie m'a plû.

POURCEAUGNAC.

Ce m'eſt beaucoup d'honneur.

SBRIGANI.

J'y ai vu quelque choſe d'honnête.

POURCEAUGNAC.

Je ſuis votre ſerviteur.

SBRIGANI.

Quelque choſe d'aimable.

POURCEAUGNAC.

Ah ! ah !

SBRIGANI.

De gracieux.

POURCEAUGNAC.

Ah ! ah !

SBRIGANI.

De doux.

POURCEAUGNAC.

Ah ! ah !

SBRIGANI.

De majeſtueux.

POURCEAUGNAC.

Ah ! ah !

SBRIGANI.

De franc.

POURCEAUGNAC.

Ah ! ah !

SBRIGANI.

Et de cordial.

POURCEAUGNAC.

Ah ! ah !

SBRIGANI.

Je vous aſſure que je ſuis tout à vous.

POURCEAUGNAC.

Je vous ai beaucoup d'obligation.

SBRIGANI.

C'eſt du fond du cœur que je parle.

POURCEAUGNAC.

Je le crois.

SBRIGANI.

Si j'avois l'honneur d'être connu de vous, vous ſçauriez que je ſuis homme tout-à-fait ſincère.

POURCEAUGNAC.

Je n'en doute point.

SBRIGANI.

Ennemi de la fourberie.

POURCEAUGNAC.

J'en ſuis perſuadé.

SBRIGANI.

Et qui n'eſt pas capable de déguiſer ſes ſentimens. Vous regardez mon habit qui n'eſt pas fait comme les autres; mais je ſuis originaire de Naples, à votre ſervice, & j'ai voulu conſerver un peu la maniere de s'habiller, & la ſincérité de mon pays.

POURCEAUGNAC.

C'eſt fort bien fait. Pour moi, j'ai voulu me mettre à la mode de la Cour pour la campagne.

SBRIGANI.

Ma foi, cela vous va mieux qu'à tous nos Courtiſans.

POURCEAUGNAC.

C'eſt ce que m'a dit mon Tailleur. L'habit eſt propre & riche, & il fera du bruit ici.

SBRIGANI.

Sans doute. N'irez-vous pas au Louvre?

POURCEAUGNAC.

Il faudra bien aller faire ma cour.

SBRIGANI.

Le Roi ſera ravi de vous voir.

POURCEAUGNAC.

Je le crois.

SBRIGANI.

Avez-vous arrêté un logis?

POURCEAUGNAC.

Non, j'en allois chercher un.

SBRIGANI.

Je ſerai bien aiſe d'être avec vous pour cela, & je connois tout ce pays-ci.

SCENE VI.

ERASTE, POURCEAUGNAC, SBRIGANI.

ERASTE.

AH! Qu'eſt-ceci? Que vois-je? Quelle heureuſe rencontre! Monſieur de Pourceaugnac! Que je ſuis ravi de vous voir! Comment? Il ſemble que vous avez peine à me reconnoître?

POURCEAUGNAC.

Monſieur, je ſuis votre ſerviteur.

ERASTE.

Eſt-il poſſible que cinq ou ſix années m'ayent ôté de votre mémoire, & que vous ne reconnoiſſiez pas le meilleur ami de toute la famille des Pourceaugnacs?

POURCEAUGNAC.

Pardonnez-moi. (*bas à Sbrigani.*) Ma foi, je ne ſçais qui il eſt.

POURCEAUGNAC.

Je vous ai beaucoup d'obligation.

SBRIGANI.

C'eſt du fond du cœur que je parle.

POURCEAUGNAC.

Je le crois.

SBRIGANI.

Si j'avois l'honneur d'être connu de vous, vous ſçauriez que je ſuis homme tout-à-fait ſincère.

POURCEAUGNAC.

Je n'en doute point.

SBRIGANI.

Ennemi de la fourberie.

POURCEAUGNAC.

J'en ſuis perſuadé.

SBRIGANI.

Et qui n'eſt pas capable de déguiſer ſes ſentimens. Vous regardez mon habit qui n'eſt pas fait comme les autres; mais je ſuis originaire de Naples, à votre ſervice, & j'ai voulu conſerver un peu la maniere de s'habiller, & la ſincérité de mon pays.

POURCEAUGNAC.

C'eſt fort bien fait. Pour moi, j'ai voulu me mettre à la mode de la Cour pour la campagne.

SBRIGANI.

Ma foi, cela vous va mieux qu'à nous nos Courtiſans.

POURCEAUGNAC.

C'eſt ce que m'a dit mon Tailleur. L'habit eſt propre & riche, & il fera du bruit ici.

SBRIGANI.

Sans doute. N'irez-vous pas au Louvre?

POURCEAUGNAC.

Il faudra bien aller faire ma cour.

SBRIGANI.

Le Roi ſera ravi de vous voir.

POURCEAUGNAC.

Je le crois.

SBRIGANI.

Avez-vous arrêté un logis?

POURCEAUGNAC.

Non, j'en allois chercher un.

SBRIGANI.

Je ſerai bien aiſe d'être avec vous pour cela, & je connois tout ce pays-ci.

SCENE VI.

ERASTE, POURCEAUGNAC, SBRIGANI.

ERASTE.

AH! Qu'eſt-ceci? Que vois-je? Quelle heureuſe rencontre! Monſieur de Pourceaugnac! Que je ſuis ravi de vous voir! Comment? Il ſemble que vous avez peine à me reconnoître?

POURCEAUGNAC.

Monſieur, je ſuis votre ſerviteur.

ERASTE.

Eſt-il poſſible que cinq ou ſix années m'ayent ôté de votre mémoire, & que vous ne reconnoiſſiez pas le meilleur ami de toute la famille des Pourceaugnacs?

POURCEAUGNAC.

Pardonnez-moi. (*bas à Sbrigani.*) Ma foi, je ne ſçais qui il eſt.

ERASTE.

Il n'y a pas un Pourceaugnac à Limoges que je ne connoiſſe, depuis le plus grand juſqu'au plus petit, je ne fréquentois qu'eux dans le temps que j'y étois, & j'avois l'honneur de vous voir preſque tous les jours.

POURCEAUGNAC.

C'eſt moi qui l'ai reçu, monſieur.

ERASTE.

Vous ne vous remettez point mon viſage.

POURCEAUGNAC.

Si fait. (*à Sbrigani.*) Je ne le connois point.

ERASTE.

Vous ne vous reſſouvenez pas que j'ai eu le bonheur de boire, je ne ſçais combien de fois, avec vous?

POURCEAUGNAC.

Excuſez-moi. (*à Sbrigani.*) Je ne ſçais ce que c'eſt.

ERASTE.

Comment appellez-vous ce Traiteur de Limoges qui fait ſi bonne chére?

POURCEAUGNAC.

Petit Jean.

ERASTE.

Le voilà. Nous allions le plus ſouvent enſemble chez lui nous réjouir. Comment eſt-ce que vous nommez à Limoges ce lieu où l'on ſe proméne?

POURCEAUGNAC.

Le Cimétiere des Arénes.

ERASTE.

Juſtement. C'eſt où je paſſois de ſi douces heures à jouir de votre agréable converſation. Vous ne vous remettez pas tout cela?

POURCEAUGNAC.

Excuſez-moi, je me le remets. (*à Sbrigani.*) Diable emporte ſi je m'en ſouviens.

SBRIGANI

SBRIGANI, *bas à Pourceaugnac.*

Il y a cent choſes comme cela qui paſſent de la tête.

ERASTE.

Embraſſez-moi donc, je vous prie, & reſſerrons les nœuds de notre ancienne amitié.

SBRIGANI, *à Pourceaugnac.*

Voilà un homme qui vous aime fort.

ERASTE.

Dites-moi un peu des nouvelles de toute la parenté. Comment ſe porte monſieur votre.... là.... qui eſt ſi honnête homme ?

POURCEAUGNAC.

Mon frere le conſul ?

ERASTE.

Oui.

POURCEAUGNAC.

Il ſe porte le mieux du monde.

ERASTE.

Certes j'en ſuis ravi. Et celui qui eſt de ſi bonne humeur ? Là... monſieur votre...

POURCEAUGNAC.

Mon couſin l'aſſeſſeur ?

ERASTE.

Juſtement.

POURCEAUGNAC.

Toujours gai & gaillard.

ERASTE.

Ma foi j'en ai beaucoup de joie. Et monſieur votre oncle ?.... Le....

POURCEAUGNAC.

Je n'ai point d'oncle.

ERASTE.

Vous en aviez pourtant un en ce temps-là.

POURCEAUGNAC.

Non. Rien qu'une tante.

ERASTE.

C'eſt ce que je voulois dire, madame votre tante, comment ſe porte-t-elle ?

POURCEAUGNAC.

Elle eſt morte depuis ſix mois.

ERASTE.

Hélas ! la pauvre femme. Elle étoit ſi bonne perſonne.

POURCEAUGNAC.

Nous avons auſſi mon neveu le Chanoine, qui a penſé mourir de la petite vérole.

ERASTE.

Quel dommage ç'auroit été !

POURCEAUGNAC.

Le connoiſſez-vous auſſi ?

ERASTE.

Vraiment ſi je le connoiſſois ! Un grand garçon bien fait.

POURCEAUGNAC.

Pas des plus grands.

ERASTE.

Non, mais de la taille bien priſe.

POURCEAUGNAC.

Hé, oui.

ERASTE.

Qui eſt votre neveu.

POURCEAUGNAC.

Oui.

ERASTE.

Fils de votre frere ou de votre ſœur.

POURCEAUGNAC.

Juſtement.

ERASTE.

Chanoine de l'Egliſe de..... Comment l'appellez-vous ?

POURCEAUGNAC.

De Saint Etienne.

ERASTE.

Le voilà ; je ne connois autre.

POURCEAUGNAC, *à Sbrigani.*

Il dit toute ma parenté.

SBRIGANI.

Il vous connoit plus que vous ne croyez.

POURCEAUGNAC.

A ce que je vois, vous avez demeuré long-tems dans notre Ville ?

ERASTE.

Deux ans entiers.

POURCEAUGNAC.

Vous étiez donc là, quand mon couſin l'Elu fit tenir ſon enfant à monſieur notre Gouverneur.

ERASTE.

Vraiment oui, j'y fus convié des premiers.

POURCEAUGNAC.

Cela fut galant.

ERASTE.

Très-galant.

POURCEAUGNAC.

C'étoit un repas bien trouſſé.

ERASTE.

Sans doute.

POURCEAUGNAC.

Vous vites donc auſſi la querelle que j'eus avec ce Gentilhomme Périgordin ?

ERASTE.

Oui.

POURCEAUGNAC.

Parbleu, il trouva à qui parler.

ERASTE.

Ah ! ah !

POURCEAUGNAC.

Il me donna un ſoufflet ; mais je lui dis bien ſon fait.

ERASTE.

Aſſurément. Au reſte, je ne prétends pas que vous preniez d'autre logis que le mien.

POURCEAUGNAC.

Je n'ai garde de...

ERASTE.

Vous moquez-vous ? Je ne ſouffrirai point du tout que mon meilleur ami ſoit autre part que dans ma maiſon.

POURCEAUGNAC.

Ce ſeroit vous.....

ERASTE.

Non. Vous avez beau faire, vous logerez chez moi.

SBRIGANI, *à Pourceaugnac.*

Puiſqu'il le veut obſtinément, je vous conſeille d'accepter l'offre.

ERASTE.

Où ſont vos hardes ?

POURCEAUGNAC.

Je les ai laiſſées avec mon Valet où je ſuis deſcendu.

ERASTE.

Envoyons-les quérir par quelqu'un.

POURCEAUGNAC.

Non, je lui ai défendu de bouger, à moins que j'y fuſſe moi-même, de peur de quelque fourberie.

SBRIGANI.

C'eſt prudemment aviſé.

POURCEAUGNAC.

Ce pays-ci eſt un peu ſujet à caution.

ERASTE.

On voit les gens d'eſprit en tout.

SBRIGANI.

Je vais accompagner monſieur, & le ramenerai où vous voudrez.

ERASTE.

Oui. Je ſerois bien aiſe de donner quelques ordres, & vous n'avez qu'à revenir à cette maiſon-là.

SBRIGANI.

Nous ſommes à vous tout-à-l'heure.

ERASTE, *à Pourceaugnac.*

Je vous attends avec impatience.

POURCEAUGNAC, *à Sbrigani.*

Voilà une connoiſſance où je ne m'attendois point.

SBRIGANI.

Il a la mine d'être honnête homme.

ERASTE, *ſeul.*

Ma foi, monſieur de Pourceaugnac, nous vous en donnerons de toutes les façons; les choſes ſont préparées, & je n'ai qu'à frapper. Holà.

SCENE VII.

UN APOTHICAIRE, ERASTE.

ERASTE.

JE crois, monſieur, que vous êtes le médecin à qui l'on eſt venu parler de ma part.

L'APOTHICAIRE.

Non, monſieur, ce n'eſt pas moi qui ſuis le Médecin; à moi n'appartient pas cet honneur, & je ne ſuis qu'Apothicaire, Apothicaire indigne pour vous ſervir.

ERASTE.

Et monſieur le médecin eſt-il à la maiſon?

L'APOTHICAIRE.

Oui. Il eſt embarraſſé à expédier quelques malades, & je vais lui dire que vous êtes ici.

ERASTE.

Non, ne bougez ; j'attendrai qu'il ait fait. C'eſt pour lui mettre entre les mains certain parent que nous avons, dont on lui a parlé, & qui ſe trouve attaqué de quelque folie que nous ſerions bien aiſes qu'il pût guérir avant de le marier.

L'APOTHICAIRE.

Je ſçais ce que c'eſt, je ſçais ce que c'eſt, & j'étois avec lui quand on lui a parlé de cette affaire. Ma foi, ma foi, vous ne pouviez pas vous adreſſer à un médecin plus habile ; c'eſt un homme qui ſçait la médecine à fond comme je ſais ma croix de par Dieu ; & qui, quand on devroit crever, ne démordroit pas d'un *iota* des régles des anciens. Oui, il ſuit toujours le grand chemin, le grand chemin, & ne va point chercher midi à quatorze heures ; &, pour tout l'or du monde, il ne voudroit pas avoir guéri une perſonne avec d'autres remédes que ceux que la faculté permet.

ERASTE.

Il fait fort bien. Un malade ne doit point vouloir guérir que la faculté n'y conſente.

L'APOTHICAIRE.

Ce n'eſt pas parce que nous ſommes grands amis que j'en parle ; mais il y a plaiſir d'être ſon malade, & j'aimerois mieux mourir de ſes remédes que de guérir de ceux d'un autre ; car, quoiqu'il puiſſe arriver, on eſt aſſuré que les choſes ſont toujours dans l'ordre : quand on meurt ſous ſa conduite vos héritiers n'ont rien à vous reprocher.

ERASTE.

C'eſt une grande conſolation pour un défunt.

L'APOTHICAIRE.

Aſſurément. On eſt bien aiſe au moins d'être mort méthodiquement. Au reſte, il n'eſt pas de ces mé-

decins qui marchandent les maladies ; c'eſt un homme expéditif, expéditif, qui aime à dépêcher ſes malades ; & quand on a à mourir cela ſe fait avec lui le plus vîte du monde.

ERASTE.

En effet, il n'eſt rien tel que de ſortir promptement d'affaire.

L'APOTHICAIRE.

Cela eſt vrai. A quoi bon tant barguigner, & tant tourner au tour du pot ? Il faut ſçavoir vîtement le court ou le long d'une maladie.

ERASTE.

Vous avez raiſon.

L'APOTHICAIRE.

Voilà déjà trois de mes enfans dont il m'a fait l'honneur de conduire la maladie, qui ſont morts en moins de quatre jours, & qui entre les mains d'un autre auroient langui plus de trois mois.

ERASTE.

Il eſt bon d'avoir des amis comme cela.

L'APOTHICAIRE.

Sans doute. Il ne me reſte que deux enfans, dont il prend ſoin comme des ſiens ; il les traite & gouverne à ſa fantaiſie, ſans que je me mêle de rien ; & le plus ſouvent, quand je reviens de la Ville, je ſuis tout étonné que je les trouve ſaignés ou purgés par ſon ordre.

ERASTE.

Voilà des ſoins fort obligeans.

L'APOTHICAIRE.

Le voici, le voici, le voici qui vient.

SCENE VIII.

ERASTE, PREMIER MÉDECIN, UN APOTHICAIRE, UN PAYSAN, UNE PAYSANNE.

LE PAYSAN, *au Médecin.*

MONSIEUR, il n'en peut plus ; & il dit qu'il ſent dans la tête les plus grandes douleurs du monde.

1. MÉDECIN.

Le malade eſt un ſot ; d'autant plus que dans la maladie dont il eſt attaqué, ce n'eſt pas la tête, ſelon Galien, mais la rate qui doit lui faire mal.

LE PAYSAN.

Quoi que c'en ſoit, monſieur, il a toujours avec cela ſon cours de ventre depuis ſix mois.

1. MÉDECIN.

Bon. C'eſt ſigne que le dedans ſe dégage. Je l'irai viſiter dans deux ou trois jours ; mais, s'il mouroit avant ce temps-là, ne manquez pas de m'en donner avis, car il n'eſt pas de la civilité qu'un médecin viſite un mort.

LA PAYSANNE, *au médecin.*

Mon pere, monſieur, eſt toujours malade de plus en plus.

1. MÉDECIN.

Ce n'eſt pas ma faute. Je lui donne des remédes ; que ne guérit-il ? Combien a-t-il été ſaigné de fois ?

LA PAYSANNE.

Quinze, monſieur, depuis vingt jours.

1. MÉDECIN.

Quinze fois ſaigné ?

LA PAYSANNE.

Oui.

1. MÉDECIN.

1. MÉDECIN.

Et il ne guérit point ?

LA PAYSANNE.

Non, monsieur.

1. MÉDECIN.

C'est signe que la maladie n'est pas dans le sang. Nous le ferons purger autant de fois, pour voir si elle n'est pas dans les humeurs ; & si rien ne nous réussit, nous l'envoyerons aux bains.

L'APOTHICAIRE.

Voilà le fin de cela, voilà le fin de la médecine.

SCENE IX.

ERASTE, PREMIER MÉDECIN, UN APOTHICAIRE.

ERASTE, *au Médecin.*

C'Est moi, monsieur, qui vous ai envoyé parler ces jours passés, pour un parent un peu troublé d'esprit, que je veux vous donner chez vous, afin de le guérir avec plus de commodité, & qu'il soit vu de moins de monde.

1. MÉDECIN.

Oui, monsieur, j'ai déjà disposé tout, & promets d'en avoir tous les soins imaginables.

ERASTE.

Le voici fort à propos.

1. MÉDECIN.

La conjoncture est tout-à-fait heureuse, & j'ai ici un ancien de mes amis, avec lequel je serai bien aise de consulter sa maladie.

SCENE X.

POURCEAUGNAC, ERASTE, PREMIER MÉDECIN, UN APOTHICAIRE.

ERASTE *à M. de Pourceaugnac.*

UNE petite affaire m'eſt ſurvenue, qui m'oblige à vous quitter; (*montrant le médecin.*) mais voilà une perſonne, entre les mains de qui je vous laiſſe, qui aura ſoin pour moi de vous traiter du mieux qu'il lui ſera poſſible.

1. MÉDECIN.

Le devoir de ma profeſſion m'y oblige; & c'eſt aſſez que vous me chargiez de ce ſoin.

POURCEAUGNAC, *à part.*

C'eſt ſon maître d'hôtel, ſans doute; & il faut que ce ſoit un homme de qualité.

1. MÉDECIN *à Eraſte.*

Oui, je vous aſſure que je traiterai monſieur méthodiquement, & dans toutes les régularités de notre art.

POURCEAUGNAC.

Mon Dieu! Il ne faut point tant de cérémonies; & je ne viens pas ici pour incommoder.

1. MÉDECIN.

Un tel emploi ne me donne que de la joie.

ERASTE.

Voilà toujours dix piſtoles d'avance, en attendant ce que j'ai promis.

POURCEAUGNAC.

Non, s'il vous plaît, je n'entends pas que vous faſſiez de dépenſe, & que vous envoyiez rien acheter pour moi.

ERASTE.

Mon Dieu ! Laiſſez-moi faire, ce n'eſt pas pour ce que vous penſez.

POURCEAUGNAC.

Je vous demande de ne me traiter qu'en ami.

ERASTE.

C'eſt ce que je veux faire. (*bas au médecin.*) Je vous recommande ſur tout, de ne le point laiſſer ſortir de vos mains; car par fois il veut s'échapper.

1. MÉDECIN.

Ne vous mettez pas en peine.

ERASTE *à Pourceaugnac.*

Je vous prie de m'excuſer de l'incivilité que je commets.

POURCEAUGNAC.

Vous vous moquez; & c'eſt trop de grace que vous me faites.

SCENE XI.

POURCEAUGNAC, PREMIER MÉDECIN, SECOND MÉDECIN, UN APOTHICAIRE.

1. MÉDECIN.

CE m'eſt beaucoup d'honneur, monſieur d'être choiſi pour vous rendre ſervice.

POURCEAUGNAC.

Je ſuis votre ſerviteur.

1. MÉDECIN.

Voici un habile homme, mon confrere, avec lequel je vais conſulter la maniere dont nous vous traiterons.

POURCEAUGNAC.

Il ne faut point tant de façons, vous dis-je ; & je ſuis homme à me contenter de l'ordinaire.

1. MÉDECIN.

Allons des ſiéges.

[*Des Laquais entrent & donnent des ſiéges.*]

POURCEAUGNAC, *à part.*

Voilà, pour un jeune homme, des Domeſtiques bien lugubres.

1. MÉDECIN.

Allons, monſieur, prenez votre place, monſieur.

[*Les deux Médecins font aſſeoir M. de Pourceaugnac entre eux deux.*]

POURCEAUGAC, *s'aſseyant.*

Votre très-humble valet.

(*Les deux Médecins lui prennent chacun une main pour lui tâter le pouls.*)

Que veut dire cela.

1. MÉDECIN.

Mangez-vous bien, monſieur ?

POURCEAUGNAC.

Oui ; & bois encore mieux.

1. MÉDECIN.

Tant pis. Cette grande appétition du froid & de l'humide eſt une indication de la chaleur & ſéchereſſe qui eſt au-dedans. Dormez-vous fort ?

POURCEAUGNAC.

Oui, quand j'ai bien ſoupé.

1. MÉDECIN.

Faites-vous des ſonges ?

POURCEAUGNAC.

Quelquefois.

1. MÉDECIN.

De quelle nature ſont-ils ?

POURCEAUGNAC.

De la nature des ſonges. Quelle diable de converſation eſt-ce-là ?

I. MÉDECIN.

Vos déjections, comment ſont-elles ?

POURCEAUGNAC.

Ma foi, je ne comprends rien à toutes ces queſtions ; & je veux plutôt boire un coup.

I. MÉDECIN.

Un peu de patience. Nous allons raiſonner ſur votre affaire devant vous, & nous le ferons en français, pour être plus intelligibles.

POURCEAUGNAC.

Quel grand raiſonnement faut-il pour manger un morceau ?

I. MÉDECIN.

Comme ainſi ſoit qu'on ne puiſſe guérir une maladie qu'on ne la connoiſſe parfaitement, & qu'on ne la puiſſe parfaitement connoître, ſans en bien établir l'idée particuliere, & la véritable eſpéce, par ſes ſignes diagnoſtiques & pronoſtiques ; vous me permettrez, monſieur notre ancien, d'entrer en conſidération de la maladie dont il s'agit, avant que de toucher à la thérapeutique, & aux remédes qu'il nous conviendra faire pour la parfaite curation d'icelle. Je dis donc, Monſieur, avec votre permiſſion, que notre malade ici préſent eſt malheureuſement attaqué, affecté, poſſédé, travaillé de cette ſorte de folie, que nous nommons fort bien, mélancolie hypocondriaque ; eſpéce de mélancolie très-fâcheuſe, & qui ne demande pas moins qu'un Eſculape comme vous, conſommé dans notre art ; vous, dis-je, qui avez blanchi, comme on dit, ſous le harnois, & auquel il en a tant paſſé par les mains de toutes les façons. Je l'appelle mélancolie hypocondriaque, pour la diſtinguer des deux autres ; car le célébre Galien établit doctement, à ſon ordinaire, trois eſpéces de cette ma-

ladie, que nous nommons mélancolie, ainſi appellée, non-ſeulement par les Latins, mais encore par les Grecs, ce qui eſt bien à remarquer pour notre affaire. La premiere, qui vient du propre vice du cerveau; la ſeconde, qui vient de tout le ſang, fait & rendu atrabilaire; la troiſieme, appellée hypocondriaque, qui eſt la notre, laquelle procéde du vice de quelque partie du bas ventre, & de la région inférieure, mais particulierement de la rate, dont la chaleur & l'inflammation porte au cerveau de notre malade beaucoup de fuligines épaiſſes & craſſes, dont la vapeur noire & maligne cauſe dépravation aux fonctions de la faculté princeſſe, & fait la maladie dont, par notre raiſonnement, il eſt atteint & convaincu. Qu'ainſi ne ſoit, pour diagnoſtique inconteſtable de ce que je dis, vous n'avez qu'à conſidérer ce grand ſérieux que vous voyez, cette triſteſſe accompagnée de crainte & de défiance, ſignes pathognomoniques & individuels de cette maladie, ſi bien marquée chez le divin vieillard Hippocrate; cette phiſionomie, ces yeux rouges & hagards, cette grande barbe, cette habitude du corps menue, grêle, noire & velue, leſquels ſignes le dénotent très-affecté de cette maladie, procédantes du vice hypocondre; laquelle maladie par laps de temps naturaliſée, manifeſtement envieillie, habituée, & ayant pris droit de bourgeoiſie chez lui, pourroit bien dégénérer ou en manie, ou en pthiſie, ou en apoplexie, ou même en fine phrénéſie & fureur. Tout ceci ſuppoſé, puiſqu'une maladie bien connue eſt à demi guerie; car *ignoti nulla eſt curatio morbi.* il ne vous ſera pas difficile de convenir des remédes que nous devons faire à monſieur. Premiérement, pour remédier à cette pléthore obturante, & à cette cocachymie luxuriante par tout le corps, je ſuis d'avis qu'il ſoit phléborotomiſé libéralement, c'eſt-à-dire, que les ſaignées ſoient fréquentes & planteureuſes; en premier lieu de la baſilique,

puis de la céphalique, & même ſi le mal eſt opiniâtre, de lui ouvrir la veine du front, & que l'ouverture ſoit large, afin que le gros ſang puiſſe ſortir; & en même-temps, de le purger, déſopiler, & évacuer par purgatifs propres & convenables, c'eſt-à-dire, par cholagogues, mélanoguogues, *& cætera*; & comme la véritable ſource de tout le mal eſt, ou une humeur craſſe & féculente, ou une vapeur noire & groſſiere qui obſcurcit, infecte & ſalit les eſprits animaux, il eſt à propos enſuite qu'il prenne un bain d'eau pure & nette, avec force petit lait clair, pour purifier, par l'eau, la féculence de l'humeur craſſe, & éclaircir, par le lait clair, la noirceur de cette vapeur: mais avant toute choſe, je trouve qu'il eſt bon de le réjouir par agréables converſations, chants & inſtrumens de muſique, à quoi il n'y a pas d'inconvénient de joindre des Danſeurs, afin que leurs mouvemens, diſpoſition & agilité puiſſent exciter & réveiller la pareſſe de ſes eſprits engourdis, qui occaſionne l'épaiſſeur de ſon ſang, d'où procéde la maladie. Voilà les remédes que j'imagine, auxquels pourront être ajoutés beaucoup d'autres meilleurs, par monſieur notre maître & ancien, ſuivant l'expérience, jugement, lumiere & ſuffiſance qu'il s'eſt acquiſe dans notre art. *Dixi.*

2. MÉDECIN.

A Dieu ne plaiſe, monſieur, qu'il me tombe en penſée d'ajoûter rien à ce que vous venez de dire. Vous avez ſi bien diſcouru ſur tous les ſignes, les ſymptômes & les cauſes de la maladie de monſieur: le raiſonnement que vous en avez fait eſt ſi docte & ſi beau qu'il eſt impoſſible qu'il ne ſoit pas fol, ou mélancolique hypocondriaque; &, quand il ne le ſeroit pas, il faudroit qu'il le devint, pour la beauté des choſes que vous avez dites, & la juſteſſe du raiſonnement que vous avez fait. Oui, monſieur, vous

avez dépeint fort graphiquement, *graphicè depinxisti*; tout ce qui appartient à cette maladie ; il ne se peut rien de plus doctement, sagement, ingénieusement conçu, pensé, imaginé que ce que vous avez prononcé au sujet de ce mal, soit pour la diagnose, ou la prognose, ou la thérapie ; & il ne me reste rien ici que de féliciter monsieur d'être tombé entre vos mains, & de lui dire qu'il est trop heureux d'être fol, pour éprouver l'efficace & la douceur des remédes que vous avez si judicieusement proposés. Je les approuve tous. *manibus & pedibus descendo in tuam sententiam.* Tout ce que je voudrois ajouter, c'est de faire les saignées & les purgations en nombre impair, *numero Deus impare gaudet*; de prendre de lait clair avant le bain ; de lui composer un fronteau où il entre du sel, le sel est le symbole de la sagesse ; de faire blanchir les murailles de sa chambre, pour dissiper les ténebres de ses esprits, *album & disgregativum visûs*; & de lui donner tout-à-l'heure un petit lavement, pour servir de prélude & d'introduction à ces judicieux remédes, dont, s'il a à guérir, il doit recevoir du soulagement. Fasse le ciel que ces remédes, monsieur, qui sont les vôtres, reussissent au malade selon notre intention.

POURCEAUGNAC.

Messieurs, il y a une heure que je vous écoute. Est-ce que nous jouons ici une comédie ?

1. MÉDÉCIN.

Non, monsieur, nous ne jouons point.

POURCEAUGNAC.

Qu'est-ce que tout ceci ? Et que voulez-vous dire avec votre galimathias & vos sottises ?

1. MÉDECIN.

Bon. Dire des injures. Voilà un diagnostique qui nous manquoit pour la confirmation de son mal ; & ceci pourroit bien tourner en manie.

POURCEAUGNAC.

POURCEAUGNAC, *à part.*

Avec qui m'a-t-on mis ici ?

(Il crache deux ou trois fois.)

1. MÉDECIN.

Autre diagnoſtique. La ſputation fréquente.

POURCEAUGNAC.

Laiſſons cela, & ſortons d'ici.

1. MÉDECIN.

Autre encore. L'inquiétude de changer de place.

POURCEAUGNAC.

Qu'eſt-ce donc que cette affaire ? Et que me voulez-vous ?

1. MÉDECIN.

Vous guérir, ſelon l'ordre qui nous a été donné.

POURCEAUGNAC.

Me guérir.

1. MÉDECIN.

Oui.

POURCEAUGNAC.

Parbleu, je ne ſuis pas malade.

1. MÉDECIN.

Mauvais ſigne, lorſqu'un malade ne ſent pas ſon mal.

POURCEAUGNAC.

Je vous dis que je me porte bien.

1. MÉDECIN.

Nous ſçavons mieux que vous comment vous vous portez, & nous ſommes médecins qui voyons clair dans votre conſtitution.

POURCEAUGNAC.

Si vous êtes médecins, je n'ai que faire de vous ; & je me moque de la médecine.

1. MÉDECIN.

Hom, hom ! Voici un homme plus fou que nous ne penſions.

1. MÉDECIN.

Altro non è la pazzia
Che malinconia.
L'amalato
Non è diſperato,
Se vol pigliar un pocco d'allegria.
Altro non è la pazzia.
Che malinconia.

2. MÉDECIN.

Su, cantate, ballate, ridete,
Et, ſe far meglio volete,
Quando ſentite il deliro vitino,
Pigliate del vino,
E qualche volta un poco di tabac.
Allagramento, Monſu Pourceaugnac.

SCENE XIV.

POURCEAUGNAC, DEUX MÉDECINS *groteſques*, MATASSINS.

ENTRE'E DE BALLET.

Danſe des Mataſſins autour de Pourceaugnac.

SCENE XV.

POURCEAUGNAC, UN APOTHICAIRE, *tenant une ſeringue.*

L'APOTHICAIRE.

MONSIEUR, voici un petit reméde, un petit reméde, qu'il vous faut prendre, s'il vous plaît, s'il vous plaît.

POURCEAUGNAC.

Comment ? Je n'en ai que faire de cela.

L'APOTHICAIRE.

Il a été ordonné, monſieur, il a été ordonné.

POURCEAUGNAC.

Ah ! que de bruit !

L'APOTHICAIRE.

Prenez-le, monſieur, prenez-le ; il ne vous fera point de mal, il ne vous fera point de mal.

POURCEAUGNAC.

Ah !

L'APOTHICAIRE.

C'eſt un petit clyſtére, un petit clyſtére benin, benin, il eſt benin ; là, prenez, prenez, monſieur, c'eſt pour déterger, déterger, pour déterger.

SCENE XVI.

POURCEAUGNAC, UN APOTHICAIRE, LES DEUX MÉDECINS *groteſques*, *& les* MATASSINS *avec des Seringues.*

LES DEUX MÉDECINS.

Piglia lo ſu,
Signor Monſu ;
Piglia lo, piglia lo, piglia lo ſu,
Che non ti fara male,
Piglia lo ſu quaſto ſervitiale,
Piglia lo ſu,
Signor monſu,
Piglia lo, piglia lo, piglia lo ſu.

POURCEAUGNAC.

Allez-vous-en au Diable.

(Pourceaugnac , mettant ſon chapeau pour ſe garantir des ſeringues , eſt ſuivi par les deux Médecins & par les Mataſſins ; il paſſe derriere le Théâtre , & revient ſe mettre ſur ſa chaiſe , auprès de laquelle il trouve l'Apothicaire qui l'attendoit ; les deux Médecins & les Mataſſins rentrent auſſi.)

LES DEUX MÉDECINS.

Piglia lo ſu ,
Signor Monſu ,
Piglia lo , piglia lo , piglia lo ſu ,
Che non ti fara male.
Piglia lo ſu queſto ſervitiale ,
Piglia lo ſu ,
Signor Monſu ,
Piglia lo , piglia lo , piglia lo ſu.

[Pourceaugnac s'enfuit avec la chaiſe , l'Apothicaire appuye la ſeringue contre ; & les Médecins & les Mataſſins le ſuivent.)

Fin du premier Acte.

POURCEAUGNAC.

Comment ? Je n'en ai que faire de cela.

L'APOTHICAIRE.

Il a été ordonné, monsieur, il a été ordonné.

POURCEAUGNAC.

Ah ! que de bruit !

L'APOTHICAIRE.

Prenez-le, monsieur, prenez-le ; il ne vous fera point de mal, il ne vous fera point de mal.

POURCEAUGNAC.

Ah !

L'APOTHICAIRE.

C'est un petit clystére, un petit clystére benin, benin, il est benin ; là, prenez, prenez, monsieur, c'est pour déterger, déterger, pour déterger.

SCENE XVI.

POURCEAUGNAC, UN APOTHICAIRE, LES DEUX MÉDECINS *grotesques*, *& les* MATASSINS *avec des Seringues.*

LES DEUX MÉDECINS.

Piglia lo su,
Signor Monsu ;
Piglia lo, piglia lo, piglia lo su,
Che non ti fara male,
Piglia lo su questo servitiale,
Piglia lo su,
Signor monsu,
Piglia lo, piglia lo, piglia lo su.

POURCEAUGNAC.

Allez-vous-en au Diable.

(Pourceaugnac, mettant ſon chapeau pour ſe garantir des ſeringues, eſt ſuivi par les deux Médecins & par les Mataſſins; il paſſe derriere le Théâtre, & revient ſe mettre ſur ſa chaiſe, auprès de laquelle il trouve l'Apothicaire qui l'attendoit; les deux Médecins & les Mataſſins rentrent auſſi.)

LES DEUX MÉDECINS.

Piglia lo ſu,
Signor Monſu,
Piglia lo, piglia lo, piglia lo ſu,
Che non ti fara male.
Piglia lo ſu quaſto ſervitiale,
Piglia lo ſu,
Signor Monſu,
Piglia lo, piglia lo, piglia lo ſu.

[Pourceaugnac s'enfuit avec la chaiſe, l'Apothicaire appuye la ſeringue contre; & les Médecins & les Mataſſins le ſuivent.)

Fin du premier Acte.

ACTE II.

SCENE PREMIERE.

PREMIER MÉDECIN, SBRIGANI.

1. MÉDECIN.

IL a forcé tous les obſtacles que j'avois mis ; & s'eſt dérobé aux remédes que je commençois de lui faire.

SBRIGANI.

C'eſt être bien ennemi de ſoi-même que de fuir des remédes auſſi ſalutaires que les vôtres.

1. MÉDECIN.

Marque d'un cerveau démonté, & d'une raiſon dépravée, que de ne vouloir pas guérir.

SBRIGANI.

Vous l'auriez guéri haut la main.

1. MÉDECIN.

Sans doute; quand il y auroit eu complication de douze maladies.

SBRIGANI.

Cependant voilà cinquante piſtoles bien acquiſes qu'il vous fait perdre.

1. MÉDECIN.

Moi, je n'entends point les perdre, & je prétends le guérir, en dépit qu'il en ait. Il eſt lié & engagé à mes remédes; & je veux le faire ſaiſir où je le trou-

verai, comme déſerteur de la médecine, & infracteur de mes ordonnances.

SBRIGANI.

Vous avez raiſon. Vos remédes étoient un coup sûr, & c'eſt de l'argent qu'il vous vole.

1. MÉDECIN.

Où puis-je en avoir des nouvelles ?

SBRIGANI.

Chez le bon homme Oronte aſſurément, dont il vient épouſer la fille; & qui, ne ſçachant rien de l'infirmité de ſon gendre futur, voudra peut-être ſe hâter de conclure le mariage.

1. MÉDECIN.

Je vais lui parler tout-à-l'heure.

SBRIGANI.

Vous ne ferez point mal.

1. MÉDECIN.

Il eſt hypothéqué à mes conſultations: & un malade ne ſe moquera pas d'un médecin.

SBRIGANI.

C'eſt fort bien dit à vous; & ſi vous m'en croyez, vous ne ſouffrirez point qu'il ſe marie, que vous ne l'ayez penſé tout votre ſaoul.

1. MÉDECIN.

Laiſſez moi faire.

SBRIGANI, *à part en s'en allant.*

Je vais de mon côté dreſſer une autre batterie; & le beau-pere eſt auſſi dupe que le gendre.

SCENE II.

ORONTE, PREMIER MÉDECIN.

1. MÉDECIN.

VOus avez, monſieur, un certain monſieur de Pourceaugnac, qui doit épouſer votre fille.

ORONTE.

Oui ; je l'attends de Limoges, & il devroit être arrivé.

1. MÉDECIN.

Auſſi l'eſt-il, & il s'en eſt fui de chez moi, après y avoir été mis ; mais je vous défends, de la part de la Médecine, de procéder au mariage que vous avez conclu, que je ne l'aye dûement préparé pour cela, & mis en état de procréer des enfans bien conditionnés, & de corps & d'eſprit.

ORONTE.

Comment donc.

1. MÉDECIN.

Votre prétendu gendre a été conſtitué mon malade ; ſa maladie, qu'on m'a donnée à guérir, eſt un meuble qui m'appartient, & que je compte entre mes effets ; & je vous déclare que je ne prétends point qu'il ſe marie, qu'au préalable il n'ait ſatisfait à la Médecine, & ſubi les remédes que je lui ai ordonnés.

ORONTE.

Il a quelque mal ?

1. MÉDECIN.

Oui.

ORONTE.

Et quel mal, s'il vous plaît ?

1. MÉDECIN.

Ne vous mettez pas en peine.

ORONTE

ORONTE.

Eſt-ce quelque mal....

1. MÉDECIN.

Les médecins ſont obligés au ſecret. Il ſuffit que je vous ordonne, à vous & à votre fille, de ne point célébrer ſans mon conſentement, vos noces avec lui, ſous peine d'encourir la diſgrace de la Faculté, & d'être accablé de toutes les maladies qu'il nous plaira.

ORONTE.

Je n'ai garde, ſi cela eſt, de faire le mariage.

1. MÉDECIN.

On me l'a mis entre les mains, & il eſt obligé d'être mon malade.

ORONTE.

A la bonne heure.

1. MÉDECIN.

Il a beau fuir, je le ferai condamner par Arrêt à ſe faire guérir par moi.

ORONTE.

J'y conſens.

1. MÉDECIN.

Oui, il faut qu'il créve, ou que je le guériſſe.

ORONTE.

Je le veux bien.

1. MÉDECIN.

Et, ſi je ne le trouve, je m'en prendrai à vous; & je vous guerirai.

ORONTE.

Je me porte bien.

1. MÉDECIN.

Il n'importe. Il me faut un malade, & je prendrai qui je pourrai.

ORONTE.

Prenez qui vous voudrez; mais ce ne ſera pas moi; *ſeul.*

Voyez un peu la belle raiſon.

SCENE III.

ORONTE, SBRIGANI *en marchand Flamand.*

SBRIGANI.

MONTSIR, avec le foſtre permiſſion, je ſuis un trancher marchand Flamane, qui foudroit bienne fous temandair un petit nouvel.

ORONTE.

Quoi, monſieur?

SBRIGANI.

Mettez le foſtre chapeau ſur le tête, Mont ſir, ſi ve plaît.

ORONTE.

Dites-moi, monſieur, ce que vous voulez.

SBRIGANI.

Moi le dire rien, montſir, ſi fous le mettre pas le chapeau ſur le tête.

ORONTE.

Soit. Qu'y a-t-il, Monſieur?

SBRIGANI.

Fous connoître point en ſti file un certe montſir Oronte?

ORONTE.

Oui, je le connois.

SBRIGANI.

Et quel homme eſt-ile, Montſir, ſi ve plaît!

ORONTE.

C'eſt un homme comme les autres.

SBRIGANI.

Je fous temande, montſir, s'il eſt un homme riche qui a du bienne?

ORONTE.

Oui.

SBRIGANI.

Mais riche beaucoup grandement, Montſir ?

ORONTE.

Oui.

SBRIGANI.

J'en ſuis bien aiſe beaucoup, Montſir.

ORONTE.

Mais pourquoi cela ?

SBRIGANI.

L'eſt, montſir, pour un petit raiſonne de conſéquence pour nous.

ORONTE.

Mais encore, pourquoi ?

SBRIGANI.

L'eſt, Montſir, que ſti montſir Oronte donne ſon fille en mariage à un certe Montſir de Pourceaugnac.

ORONTE.

Hé bien ?

SBRIGANI.

Et ſti montſir de Pourceaugnac, montſir, l'eſt un homme qui doive beaucoup grandement à dix ou douze marchanes Flamanes qui être venus ici.

ORONTE.

Ce monſieur de Pourceaugnac doit beaucoup à dix ou douze marchands ?

SBRIGANI.

Oui, montſir ; & depuis huite mois, nous afoir obtenir un petit ſentence contre lui ; & lui a remettre à payer tou ce créancier de ſti mariage que ſti Montſir Oronte donne pour ſon fille.

ORONTE.

Hom, hom ! Il a remis là à payer ſes créanciers !

SBRIGANI.

Oui, montſir, & avec un grant défotion nous tous attendre ſti mariage.

ORONTE.

(à part.) *(Haut.)*

L'avis n'eſt pas mauvais. Je vous donne le bon jour.

SBRIGANI.

Je remercie Montſir de la faveur grande.

ORONTE.

Votre très-humble valet.

SBRIGANI.

Je le ſuis, montſir, obliger plus que beaucoup du bon nouvel que montſir m'avoir donné.

(ſeul, après avoir ôté ſa barbe, & dépouillé l'habit de Flamans qu'il a par-deſſus le ſien.)

Cela ne va pas mal. Quittons notre ajuſtement de Flamant pour ſonger à d'autres machines ; & tâchons de ſemer tant de ſoupçons entre le beaupere & le gendre, que cela rompe le mariage prétendu. Tous deux également ſont propres à gober les hameçons qu'on leur veut tendre ; &, entre nous autres fourbes de la premiere claſſe, nous ne faiſons que nous jouer, lorſque nous trouvons un gibier auſſi facile que celui-là.

SCENE IV.

POURCEAUGNAC, SBRIGANI.

POURCEAUGNAC, *ſe croyant ſeul.*

Piglia lo ſu, piglia lo ſu.
Signor monſu...

Que diable eſt-ce là ? (*appercevant Sbrigani.*) Ah !

SBRIGANI.

Qu'eſt-ce, monſieur, qu'avez-vous ?

POURCEAUGNAC.

Tout ce que je vois me ſemble lavement.

SBRIGANI.

Comment ?

POURCEAUGNAC.

Vous ne ſçavez pas ce qui m'eſt arrivé dans ce logis, à la porte duquel vous m'avez conduit ?

SBRIGANI.

Non vraiment. Qu'eſt-ce que c'eſt ?

POURCEAUGNAC.

Je penſois y être régalé comme il faut.

SBRIGANI.

Hé bien ?

POURCEAUGNAC.

Je vous laiſſe entre les mains de monſieur. Des médecins habillés de noir. Dans une chaiſe. Tâter le pous. Comme ainſi ſoit. Il eſt fou. Deux gros jouflus. Grands chapeaux. *Buon di buon di*, Six Pantalons. Ta, ra, ta, ta, ta, ra, ta, ta, *Allagramente*, *monſu Pourceaugnac*. Apothicaire. Lavement. Prenez, monſieur, prenez, prenez. Il eſt benin, benin, benin. C'eſt pour déterger, pour déterger, déterger. *Piglia lo ſu*, *Signor monſu*, *piglia lo*, *piglia lo*, *piglia lo ſu*. Jamais je n'ai été ſi ſaoul de ſottiſes.

SBRIGANI.

Qu'eſt-ce que tout cela veut dire ?

POURCEAUGNAC.

Cela veut dire que cet homme-là, avec ſes grandes embraſſades, eſt un fourbe, qui m'a mis dans une maiſon pour ſe moquer de moi, & me faire une piéce.

SBRIGANI.

Cela eſt-il poſſible ?

POURCEAUGNAC.

Sans doute. Ils étoient une douzaine de poſſédés

après mes chauſſes ; & j'ai eu toutes les peines du monde à m'échapper de leurs pates.

SBRIGANI.

Voyez un peu ; les mines ſont bien trompeuſes ! Je l'aurois cru le plus affectionné de vos amis. Voilà un de mes étonnemens : comme il eſt poſſible qu'il y ait de fourbes comme cela dans le monde.

POURCEAUGNAC.

Ne ſens-je point le lavement ? Voyez, je vous prie.

SBRIGANI.

Hé ! Il y a quelque petite choſe qui approche de cela.

POURCEAUGNAC.

J'ai l'odorat & l'imagination toute remplie de cela ; & il me ſemble toujours que je vois une douzaine de lavemens qui me couche en joue.

SBRIGANI.

Voilà une méchanceté bien grande ; & les hommes ſont bien traîtres & ſcélérats !

POURCEAUGNAC.

Enſeignez-moi de grace, le logis de monſieur Oronte, je ſuis bien aiſe d'y aller tout-à-l'heure.

SBRIGANI.

Ah, ah ! Vous êtes donc de complexion amoureuſe ; & vous avez oüi parler que ce monſieur Oronte a une fille....

POURCEAUGNAC.

Oui. Je viens l'épouſer.

SBRIGANI.

L'é... L'épouſer ?

POURCEAUGNAC.

Oüi.

SBRIGANI.

En mariage ?

POURCEAUGNAC.

De quelle façon donc ?

SBRIGANI.

Ah! c'eſt une autre choſe; je vous demande pardon.

POURCEAUGNAC.

Qu'eſt-ce que cela veut dire?

SBRIGANI.

Rien.

POURCEAUGNAC.

Mais encore?

SBRIGANI.

Rien, vous dis-je. J'ai un peu parlé trop vîte.

POURCEAUGNAC.

Je vous prie de me dire ce qu'il y a là-deſſous.

SBRIGANI.

Non, cela n'eſt point néceſſaire.

POURCEAUGNAC.

De grace.

SBRIGANI.

Point. Je vous prie de m'en diſpenſer.

POURCEAUGNAC.

Eſt-ce que vous n'êtes pas de mes amis?

SBRIGANI.

Si fait. On ne peut pas l'être d'avantage.

POURCEAUGNAC.

Vous devez donc ne me rien cacher.

SBRIGANI.

C'eſt une choſe où il y a de l'intérêt du prochain.

POURCEAUGNAC.

Afin de vous obliger à m'ouvrir votre cœur, voilà une petite bague que je vous prie de garder pour l'amour de moi.

SBRIGANI.

Laiſſez-moi conſulter un peu ſi je le puis faire en conſcience. (*après s'être un peu éloigné de Pourceaugnac.*) C'eſt un homme qui cherche ſon bien, qui tâche de pourvoir ſa fille le plus avantageuſement

qu'il eſt poſſible, & il ne faut pas nuire à perſonne. Ce ſont des choſes qui ſont connues à la vérité ; mais j'irai les découvrir à un homme qui les ignore, & il eſt défendu de ſcandaliſer ſon prochain. Cela eſt vrai. Mais, d'autre part, voilà un étranger qu'on veut ſurprendre, & qui, de bonne foi, vient ſe marier avec une fille qu'il ne connoît pas, & qu'il n'a jamais vue ; un gentilhomme plein de franchiſe, pour qui je me ſens de l'inclination, qui me fait l'honneur de me tenir pour ſon ami, prend confiance en moi, & me donne une bague à garder pour l'amour de lui. (*à Pourceaugnac.*) Oui, je trouve que je puis vous dire les choſes ſans bleſſer ma conſcience ; mais tâchons de vous les dire le plus doucement qu'il nous ſera poſſible, & d'épargner les gens le plus que nous pourrons. De vous dire que cette fille-là mene une vie déshonnête, cela ſeroit un peu trop fort ; cherchons, pour nous expliquer, quelques termes plus doux. Le mot de galante auſſi n'eſt pas aſſez, celui de coquête achevée me ſemble propre à ce que nous voulons, & je m'en puis ſervir, pour vous dire honnêtement ce qu'elle eſt.

POURCEAUGNAC.

L'on me veut donc prendre pour dupe ?

SBRIGANI.

Peut-être, dans le fond, n'y a-t-il pas tant de mal que tout le monde croit ; & puis il y a des gens, après tout, qui ſe mettent au-deſſus de ces ſortes de choſes, & qui ne croyent pas que leur honneur dépende....

POURCEAUGNAC.

Je ſuis votre ſerviteur, je ne me veux point mettre ſur la tête un chapeau comme celui-là, & l'on aime à aller le front levé dans la famille des Pourceaugnacs.

SBRIGANI.

Voilà le pere.

POURCEAUGNAC.

POURCEAUGNAC.

Ce vieillard là ?

SBRIGANI.

Oui. Je me retire.

SCENE V.

ORONTE, POURCEAUGNAC.

POURCEAUGNAC.

Bon jour, monſieur, bon jour.

ORONTE.

Serviteur, Monſieur, ſerviteur.

POURCEAUGNAC.

Vous êtes monſieur Oronte, n'eſt-ce pas ?

ORONTE.

Oui.

POURCEAUGNAC.

Et moi, monſieur de Pourceaugnac.

ORONTE.

A la bonne heure.

POURCEAUGNAC.

Croyez-vous, monſieur Oronte, que les Limouſins ſoient des ſots ?

ORONTE.

Croyez-vous, monſieur de Pourceaugnac, que les Pariſiens ſoient des bêtes ?

POURCEAUGNAC.

Vous imaginez-vous, monſieur Oronte, qu'un homme comme moi ſoit affamé de femme ?

ORONTE.

Vous imaginez-vous, monſieur de Pourceaugnac, qu'une fille comme la mienne ſoit affamée de mari ?

SCENE VI.

JULIE, ORONTE, POURCEAUGNAC.

JULIE.

ON vient de me dire, mon pere, que monſieur de Pourceaugnac eſt arrivé. Ah! Le voilà, ſans doute, & mon cœur me le dit. Qu'il eſt bien fait! Qu'il a bon air! Et que je ſuis contente d'avoir un tel époux! Souffrez que je l'embraſſe, & que je lui témoigne...

ORONTE.

Doucement, ma fille, doucement.

POURCEAUGNAC, *à part.*

Tudieu! Quelle galante! Comme elle prend feu d'abord!

ORONTE.

Je voudrois bien ſçavoir, monſieur de Pourceaugnac, par quelle raiſon vous venez....

JULIE, *s'approche de Pourceaugnac, le regarde d'un air languiſſant, & lui veut prendre la main.*

Que je ſuis aiſe de vous voir! Et que je brûle d'impatience....

ORONTE.

Ah! ma fille, ôtez-vous de là, vous dis-je.

POURCEAUGNAC, *à part.*

Oh, oh! Quelle égrillarde!

ORONTE.

Je voudrois bien, dis-je, ſçavoir par quelle raiſon, s'il vous plaît, vous avez la hardieſſe de...

(*Julie continue le même jeu.*)

POURCEAUGNAC, *à part.*

Vertu de ma vie!

ORONTE, *à Julie.*

Encore ? Qu'eſt-ce à dire cela ?

JULIE.

Ne voulez-vous pas que je careſſe l'époux que vous m'avez choiſi ?

ORONTE.

Non. Rentrez là-dedans.

JULIE.

Laiſſez-moi le regarder.

ORONTE.

Rentrez, vous dis-je.

JULIE.

Je veux demeurer là, s'il vous plaît.

ORONTE.

Je ne veux pas, moi ; & ſi tu ne rentres tout-à-l'heure, je....

JULIE.

Hé bien, je rentre.

ORONTE.

Ma fille eſt une ſotte, qui ne ſçait pas les choſes.

POURCEAUGNAC, *à part.*

Comme nous lui plaiſons !

ORONTE, *à Julie qui eſt reſtée, après avoir fait quelques pas pour s'en aller.*

Tu ne veux pas te retirer.

JULIE.

Quand eſt-ce donc que vous me marierez avec monſieur ?

ORONTE.

Jamais, & tu n'es pas pour lui.

JULIE.

Je le veux avoir, moi, puiſque vous me l'avez promis.

ORONTE.

Si je te l'ai promis, je te le dépromets.

POURCEAUGNAC, *à part.*

Elle voudroit bien me tenir.

JULIE.

Vous avez beau faire, nous ſerons mariés enſemble en dépit de tout le monde.

ORONTE.

Je vous en empêcherai bien tous deux, je vous aſſure. Voyez un peu quel vertigo lui prend.

SCENE VII.

ORONTE, POURCEAUGNAC.

POURCEAUGNAC.

MON Dieu! Notre beau-pere prétendu, ne vous fatiguez pas tant; on n'a pas envie de vous enlever votre fille, & vos grimaces n'attraperont rien.

ORONTE.

Toutes les votres n'auront pas grand effet.

POURCEAUGNAC.

Vous êtes-vous mis dans la tête que Leonard de Pourceaugnac ſoit un homme à acheter chat en poche? Et qu'il n'ait pas là-dedans quelque morceau de judiciaire pour ſe conduire, pour ſe faire informer de l'hiſtoire du monde, & voir en ſe mariant, ſi ſon honneur a bien toutes ſes sûretés?

ORONTE.

Je ne ſçais pas ce que cela veut dire; mais vous êtes-vous mis dans la tête qu'un homme de ſoixante & trois ans ait ſi peu de cervelle, & conſidére ſi peu ſa fille que de la marier avec un homme qui a ce que vous ſçavez; & qui a été mis chez un médecin pour être pancé?

POURCEAUGNAC.

C'eſt une piéce que l'on m'a faite, & je n'ai aucun mal.

ORONTE.

Le médecin me l'a dit lui-même.

POURCEAUGNAC.

Le médecin en a menti. Je ſuis gentilhomme, & je le veux voir l'épée à la main.

ORONTE.

Je ſçais ce que j'en dois croire; & vous ne m'abuſerez pas là-deſſus, non plus que ſur les dettes que vous avez aſſignées ſur le mariage de ma fille.

POURCEAUGNAC.

Quelles dettes ?

ORONTE.

La feinte ici eſt inutile, & j'ai vu le marchand Flamand, qui avec les autres créanciers, a obtenu depuis huit mois Sentence contre vous.

POURCEAUGNAC.

Quel marchand Flamand ? Quels créanciers ? quelle Sentence obtenue contre moi ?

ORONTE.

Vous ſçavez bien ce que je veux dire.

SCENE VIII.

LUCETTE, ORONTE, POURCEAUGNAC.

LUCETTE, *contrefaiſant une Languedocienne.*

AH! Tu es aſſi & à la fi yeu te trobi après abe fat tant de paſſés. Podes-tu, ſcélérat, podes-tu ſoufteni ma biſto ?

POURCEAUGNAC.

Qu'eſt-ce que veut cette femme-là.

LUCETTE.

Que te boli, infame! Tu fas ſemblan de nou me pas connouiſſe, & nou rougiſſes pas impudint

que tu ſios, tu nou rougiſſes pas de me beyre ? (*à Oronte.*) Nou ſçabi pas, mouſſur, ſaquos bous dont m'an dit que bouillo eſpouſa la fillo, may yeu bous déclari que yeu ſoun ſa fenno, & que y a ſet ans, mouſſur, qu'en paſſant à Pézénas el auguet l'adreſſe d'ambé ſa mignardiſos, commo ſap tapla fayre, de me gagna lour cor, & m'oubligel pra quel mouyen à ly donna la man per l'eſpouſa.

ORONTE.

Oh, oh !

POURCEAUGNAC.

Que diable eſt-ce ceci ?

LUCETTE.

Lou trayte me quittel trés ans aprés, ſul préteſte de qualques affayres que l'apelabon dins ſoun pays, & deſpey noün l'y reſçau put quaſo de noubelo, may dins lou tens qui ſoungeabi l'ou mens, m'an donnat abiſt que begnio dins aqueſto bilo per ſe remarida dambé un autre joueno fillo, que ſous parens l'y an procurado, ſenſe ſaupré res de ſou premié mariatge. Yeu ai tout quittat en diligenſio, & me ſoüy rendudo dins aqueſte loc lou pu leau qu'ay poſcut, per m'oupouſa en aquel criminel mariatge, confondre as elys de tout le monde lou plus méchant day hommes.

POURCEAUGNAC.

Voilà une étrange effrontée !

LUCETTE.

Impudint, n'as pas de honte de m'injuria, allioc d'être confus d'ay reproches ſecrets que ta conſienſſo te deu faire ?

POURCEAUGNAC.

Moi, je ſuis votre mari ?

LUCETTE.

Infame, gauſos-tu dire lou contrari ? Hé tu ſçabes bé ; per ma penno, que n'es que trop bertat ;

& plagueſſo al Cel qu'aco nou fougueſſo pas, & que m'augueſſo layſſado dins l'état d'innouſſenço, & dins la tranquilitat ou moun amo bibio daban que tous charmes & tas troumparies nou m'en benguesſon malhurouſomen fayre ſourty, yeu nou ſerio pas réduito à fayre lou triſte perſounatgé que yeu fau préſentomen ; à beyre un mari cruel meſpreſa toute l'ardou que yeu ay per el, & me laiſſa ſenſé cap de piétat abandounado à las mourteles doulous que yeu reſſenti de ſas perfidos acciûs.

ORONTE.

Je ne ſçaurois m'empêcher de pleurer. (*à Pourceaugnac.*) Allez, vous êtes un méchant homme.

POURCEAUGNAC.

Je ne connois rien à tout ceci.

SCENE IX.

NERINE, LUCETTE, ORONTE, POURCEAUGNAC.

NERINE, *contrefaiſant une Picarde.*

AH ! Je n'en pis plus, je fis toute eſſoflée. Ah ! Finfaron, tu m'as bien fait courir, tu ne m'échaperas mie. Juſtice, juſtice ; je boute empêchement au mariage. (*à Oronte.*) Chés mon méri, monſieu, & je veux faire pindre ché bon pindar-là.

POURCEAUGNAC.

Encore !

ORONTE, (*à part.*)

Quel diable d'homme eſt-ce-ci ?

LUCETTE.

Et que boulez-vous dire, ambé boſtre empachomen, & boſtro pendarie ? Qu'aquel homo es boſtre marit ?

NERINE.

Oui, Medéme, & je ſis ſa femme.

LUCETTE.

Aquo es faus, aquos yeu que ſoun ſa fenno, & ſe deu eſtre pendut, aquo ſera yeu que lou farai penjat.

NERINE.

Je n'entains mie ché baragoin-là.

LUCETTE.

Yeu bous diſi que yeu ſoun ſa fenno.

NERINE.

Sa femme ?

LUCETTE.

Oy.

NERINE.

Je vous dis que cheſt mi, encore un coup, qui le ſis.

LUCETTE.

Et yeu bous ſouſtenir yeu, qu'acos yeu.

NERINE.

Il y a quatre ans qu'il m'a épouſée.

LUCETTE.

Et yeu ſet ans y a que m'a preſo per fenno.

NERINE.

J'ai des gairants de tout cho que je di.

LUCETTE.

Tout mon pays lo ſap.

NERINE.

No ville en eſt témoin.

LUCETTE.

Tout Pézénas a biſt noſtre mariatge.

NERINE.

Tout chin Quintin a aſſiſté à no noché.

LUCETTE.

Nou y a res de tant béritable.

NERINE.

NERINE.

Il n'y a rien de plus certain.

LUCETTE, *à Pourceaugnac.*

Gauſos-tu dire lou contrari, valiſquos ?

NERINE, *à Pourceaugnac.*

Eſt-che que tu me démentiras, méchant homme ?

POURCEAUGNAC.

Il eſt auſſi vrai l'un que l'autre.

LUCETTE.

Quain impudiſſo ! Et couſſy, miſérable, nou te ſoubennes plus de la pauro Françon, & del paure Jeannet, que ſoun lous fruits de noſtre mariatge ?

NERINE.

Bayez un peu l'inſolence. Quoi, tu ne te ſouviens mie de chette pauvre ainfain, no petite Madelaine, que tu m'as laichée pour gaige de te foi ?

POURCEAUGNAC.

Voilà deux impudentes carognes.

LUCETTE.

Beni Françon, beni Jeannet, beni touſton, beni touſtaine, beny fayre beyre à un payre dénaturat, la duretat quel a per noſtres.

NERINE.

Venez, Madeleine, me n'ainfain, venez venez ichi faire honte à vo pere de l'impudainche qu'il au.

SCENE X.

ORONTE, POURCEAUGNAC, LUCETTE, NERINE, PLUSIEURS ENFANS.

LES ENFANS.

AH ! mon papa, mon papa, mon papa !

POURCEAUGNAC.

Diantre ſoit des petits fils de putain.

LUCETTE.

Couſſy, trayte, tu nou ſios pas dins la darniere confuſiu, de reſſaupre atal tous enfans, & de ferma l'aureillo à la tendreſſo paternello ? Tu nou m'eſcaparas pas, infame, yeu te bóly ſeguy per tout, & te reproucha ton crime juſquos à tant que me ſio benjado, & que t'ayo fayt penja, couqui, te boly fayré penjat.

NERINE.

Ne rougis-tu mie de dire ches mots-là, & d'être inſainſible aux caireſſes de chette pauvre ainfain ? Tu ne te ſauveras mie de mes pattes; & en dépit de tes dains, je feray voir que je ſis ta femme, & je te fairai pindre.

LES ENFANS.

Mon papa, mon papa, mon papa !

POURCEAUGNAC.

Au ſecours, au ſecours ! Où fuirai-je ? Je n'en puis plus.

ORONTE, *à Lucette & Nérine.*

Allez, vous ferez bien de le faire punir, il mérite d'être pendu.

SCENE XI.

SBRIGANI, *ſeul.*

JE conduis de l'œil toutes choſes, & tout cela ne va pas mal. Nous fatiguerons tant notre Provincial, qu'il faudra, ma foi, qu'il déguerpiſſe.

SCENE XII.

POURCEAUGNAC, SBRIGANI.

POURCEAUGNAC.

AH! Je ſuis aſſommé. Quelle peine! Quelle maudite ville! Aſſaſſiné de tous côtés?

SBRIGANI.

Qu'eſt-ce, monſieur? Eſt-il encore arrivé quelque choſe?

POURCEAUGNAC.

Oui. Il pleut en ce pays des femmes & des lavemens.

SBRIGANI.

Comment donc?

POURCEAUGNAC.

Deux carognes de Baragouineuſes me ſont venu accuſer de les avoir épouſées toutes deux, & me menacent de la Juſtice.

SBRIGANI.

Voilà une méchante affaire; & la juſtice, en ce pays-ci, eſt rigoureuſe en diable contre cette ſorte de crime.

POURCEAUGNAC.

Oui, mais quand il y auroit information, ajournement, décret & jugement obtenu par ſurpriſe, défaut & contumace, j'ai la voie de conflit de Juriſdiction pour temporiſer, & venir aux moyens de nullité qui ſeront dans les procédures.

SBRIGANI.

Voilà en parler dans tous les termes; & l'on voit bien, monſieur, que vous êtes du métier.

POURCEAUGNAC.

Moi? point du tout. Je ſuis gentilhomme.

SBRIGANI.

Il faut bien, pour parler ainſi, que vous ayez étudié la pratique.

POURCEAUGNAC.

Point. Ce n'eſt que le ſens commun qui me fait juger que je ſerai toujours reçu à mes faits juſtificatifs, & qu'on ne me ſçauroit condamner ſur une ſimple accuſation, ſans un recollement & confrontation avec mes parties.

SBRIGANI.

En voilà du plus fin encore.

POURCEAUGNAC.

Ces mots-là me viennent ſans que je les ſçache.

SBRIGANI.

Il me ſemble que le ſens commun d'un gentilhomme peut bien aller à concevoir ce qui eſt du droit & de l'ordre de la juſtice ; mais non pas à ſçavoir les vrais termes de la chicane.

POURCEAUGNAC.

Ce ſont quelques mots que j'ai retenus en liſant les romans.

SBRIGANI.

Ah ! Fort bien.

POURCEAUGNAC.

Pour vous montrer que je n'entends rien du tout à la chicane, je vous prie de me mener chez quelque Avocat pour conſulter mon affaire.

SBRIGANI.

Je le veux, & vais vous conduire chez deux hommes fort habiles ; mais j'ai auparavant à vous avertir de n'être point ſurpris de leur maniere de parler ils ont contracté du barreau certaine habitude de déclamation, qui fait que l'on diroit qu'ils chantent, & vous prendrez pour muſique tout ce qu'ils vous diront.

POURCEAUGAC.

Qu'importe comme ils parlent, pourvu qu'ils me diſent ce que je veux ſçavoir.

SCENE XIII.

POURCEAUGNAC, SBRIGANI, *deux* AVOCATS, *deux* PROCUREURS, *deux* SERGENS.

1. AVOCAT, *trainant ſes paroles en chantant.*

LA poligamie eſt un cas
Eſt un cas pendable.

2. AVOCAT *chantant fort vîte, en bredouillant.*

Votre fait
Eſt clair & net;
Et tout le droit,
Sur cet endroit,
Conclut tout droit.
Si vous conſultez nos Auteurs,
Légiſlateurs & Gloſſateurs,
Juſtinian, Papinian,
Ulpian, & Tribonian,
Fernand, Rebuffe, Jean Imole,
Paul Caſtre, Julian, Barthole,
Jaſon, Alciat; & Cujas,
Ce grand homme ſi capable,
La polygamie eſt un cas,
Eſt un cas pendable.

ENTRE'E DE BALLET.

Danſe de deux Procureurs & de deux Sergens.

Pendant que le ſecond AVOCAT *chante les paroles qui ſuivent.*

TOus les peuples policés,
Et bien ſenſés.
Les Français, Anglais, Hollandais,
Danois, Suédois, Polonais,
Portugais, Eſpagnols, Flamans,
Italiens, Allemans,
Sur ce fait tiennent Loi ſemblable;
Et l'affaire eſt ſans embarras.
La polygamie eſt un cas,
Eſt un cas pendable.

Le premier AVOCAT *chante celle-ci.*

La polygamie eſt un cas,
Eſt un cas pendable.

[*Pourceaugnac impatienté les chaſſe.*]

Fin du ſecond Acte.

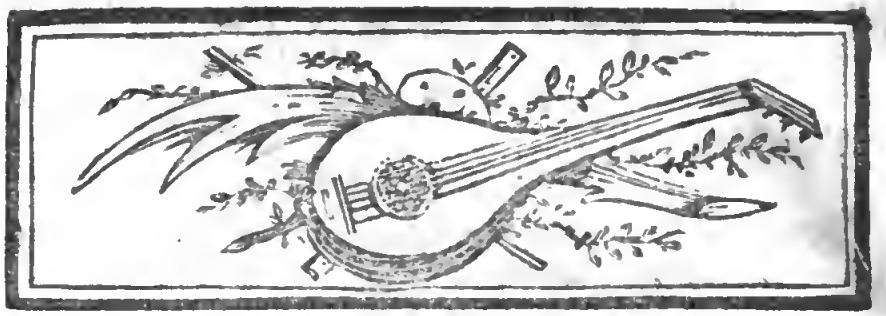

ACTE III.

SCENE PREMIERE.

ERASTE, SBRIGANI.

SBRIGANI.

OUI, les choſes s'acheminent où nous voulons ; & comme ſes lumieres ſont fort petites, & ſon ſens le plus borné du monde, je lui ai fait prendre une frayeur ſi grande de la ſévérité de la juſtice de ce pays, & des apprêts qu'on faiſoit déja pour ſa mort, qu'il veut prendre la fuite ; & pour ſe dérober avec plus de facilité aux gens que je lui ai dit qu'on avoit mis pour l'arrêter aux portes de la ville, il eſt réſolu à ſe déguiſer, & le déguiſement qu'il a pris eſt l'habit de femme.

ERASTE.

Je voudrois bien le voir en cet équipage.

SBRIGANI.

Songez de votre part à achever la comédie ; & tandis que je jouerai mes ſcénes avec lui, allez-vous-en. (*il lui parle à l'oreille.*) Vous entendez bien.

ERASTE.

Oui.

SBRIGANI.

Et lorſque je l'aurai mis où je veux.... (*il lui parle à l'oreille.*)

ERASTE.

Fort bien.

SBRIGANI.

Et quand le pere aura été averti par moi.... (*Il lui parle encore a l'oreille.*)

ERASTE.

Cela va le mieux du monde.

SBRIGANI.

Voici notre demoiſelle. Allez vîte, qu'il ne nous voie enſemble.

SCENE II.

POURCEAUGNAC, *en femme*, SBRIGANI.

SBRIGANI.

POUR moi, je ne crois pas qu'en cet état on puiſſe jamais vous connoître, & vous avez la mine, comme cela d'une femme de condition.

POURCEAUGNAC.

Voilà qui m'étonne, qu'en ce pays-ci les formes de la Juſtice ne ſoient point obſervées.

SBRIGANI.

Oui, je vous l'ai déjà dit. Ils commencent ici par faire pendre un homme, & puis ils lui font ſon procès.

POURCEAUGNAC.

Voilà une juſtice bien injuſte.

SBRIGANI.

Elle eſt ſévére comme tout les diables, particuliérement ſur ces ſortes de crimes.

POURCEAUGNAC.

Mais quand on eſt innocent?

SBRIGANI.

N'importe. Ils ne s'enquêtent point de cela; & puis ils ont en cette ville une haine effroyable pour les gens

gens de votre pays, & ils ne ſont point plus ravis que de voir pendre un Limouſin.

POURCEAUGNAC.

Qu'eſt-ce que les Limouſins leur ont donc fait?

SBRIGANI.

Ce ſont des brutaux, ennemis de la gentilleſſe & du mérite des autres Villes. Pour moi, je vous avoue que je ſuis pour vous dans une peur épouvantable; & je ne me conſolerois de ma vie ſi vous veniez à être pendu.

POURCEAUGNAC.

Ce n'eſt pas tant la peur de la mort qui me fait fuir, que de ce qu'il eſt fâcheux à un gentilhomme d'être pendu, & qu'une preuve comme celle-là feroit tort à nos titres de nobleſſe.

SBRIGANI.

Vous avez raiſon; on vous conteſteroit après cela le titre d'écuyer. Au reſte, étudiez-vous, quand je vous menerai par la main, à bien marcher comme une femme; & à prendre le langage & toutes les maniéres d'une perſonne de qualité.

POURCEAUGNAC.

Laiſſez-moi faire, j'ai vu les perſonnes du bel air. Tout ce qu'il y a, c'eſt que j'ai un peu de barbe.

SBRIGANI.

Votre barbe n'eſt rien; & il y a des femmes qui en ont autant que vous. Ça, voyons un peu comme vous ferez. (*Après que Pourceaugnac a contrefait la femme de condition.*) Bon.

POURCEAUGNAC.

Allons donc, mon carroſſe; où eſt-ce qu'eſt mon carroſſe? mon Dieu! Qu'on eſt miſérable d'avoir des gens comme cela! Eſt-ce qu'on me fera attendre toute la journée ſur le pavé; & qu'on ne me fera point venir mon carroſſe?

SBRIGANI.

Fort bien.

POURCEAUGNAC.

Holà, ho, Cocher, petit laquais. Ah ! Petit fripon, que de coup de fouet je vous ferai donner tantôt ! petit laquais, petit laquais. Où eſt-ce donc qu'eſt ce petit laquais ? Ce petit laquais ne ſe trouverat-il point ? ne me fera-t-on point venir ce petit laquais ? Eſt-ce que je n'ai point un petit laquais dans le monde ?

SBRIGANI.

Voilà qui va à merveille ; mais je remarque une choſe, cette coëffe eſt un peu trop déliée, j'en vais querir une un peu plus épaiſſe, pour vous mieux cacher le viſage en cas de quelque rencontre.

POURCEAUGNAC.

Que deviendrai-je cependant ?

SBRIGANI.

Attendez-moi là, je ſuis à vous dans un moment ; vous n'avez qu'à vous promener.

(*Pourceaugnac fait pluſieurs tours ſur le Théâtre, continuant de contrefaire la femme de qualité.*

SCENE III.

POURCEAUGNAC, DEUX SUISSES.

1. SUISSE, *ſans voir Pourceaugnac.*

ALLONS, dépêchons, camarade, l'y faut allair tous deux nous à la créve pour regarter un peu chouſticier ſti montſir de Pourcegnac, qui l'a été contané par Ortonnance à l'être pendu par ſon cou.

2. SUISSE, *ſans voir Pourceaugnac.*

Ly faut nous louer un feneſtre pour voir ſti chouſtice.

1. SUISSE.

Ly disent que l'on fait téja planter un grand potence tout neuve pour l'y accrochir sti Porcegnac.

2. SUISSE.

Ly sera, mon foi, un grand plaisir, d'y regarter pendre sti Limossin.

1. SUISSE.

Oui, te li foir gambiller les pieds en haut tefant tout le monde.

2. SUISSE.

Ly est un plaiçant trôle, oui; ly disent que s'être marié troy foye.

1. SUISSE.

Sti tiable ly fouloir troy femmes à ly tout seul, ly être bien assez t'une.

2. SUISSE, *appercevant Pourceaugnac.*

Ah! Pon chour, mamesselle.

1. SUISSE.

Que faire fous là tout seul.

POURCEAUGNAC.

J'attends mes gens, messieurs.

2. SUISSE.

Ly être belle, par mon foi.

POURCEAUGNAC.

Doucement, messieurs.

1. SUISSE.

Fous, mamesselle, fouloir finir rechouir fous à la créve? Nous faire foir à fous un petit pendement bien choli.

POURCEAUGNAC.

Je vous rends grace.

2. SUISSE.

L'être un gentilhomme Limossin, qui sera pendu chantiment à une grande potence.

POURCEAUGNAC.

Je n'ai pas de curioſité.

1. SUISSE.

Ly être là un petit téton qui l'eſt trôle.

POURCEAUGNAC.

Tout beau.

1. SUISSE.

Mon foi, moi couchair pien avec fous.

POURCEAUGNAC.

Ah ! C'en eſt trop ; & ces ſortes d'ordures-là ne ſe diſent point à une femme de ma condition.

2. SUISSE.

Laiſſe ; toi ; l'être moi qui le veut couchair afvec elle.

1. SUISSE.

Moi, ne fouloir pas laiſſer.

2. SUISSE.

Moi, li fouloir, moi.

(*Les deux Suiſſes tirent Pourceaugnac avec vialence.*)

1. SUISSE.

Moi, ne faire rien.

2. SUISSE.

Toi, l'afoir pien menti.

1. SUISSE.

Parti, toi, l'afoir menti toi-même.

POURCEAUGNAC.

Au ſecours ! A la force !

SCENE IV.

POURCEAUGNAC, UN EXEMPT, DEUX ARCHERS, DEUX SUISSES.

L'EXEMPT.

QU'EST-CE ? Quelle violence eſt-ce-là ? Et que voulez-vous faire à madame ? Allons, que l'on ſorte de là, ſi vous ne voulez que je vous mette en priſon.

1. SUISSE.

Parti, pon; toi, ne l'afoir point.

2. SUISSE.

Parti, pon auſſi; toi, ne l'afoir point encore.

SCENE V.

POURCEAUGNAC, UN EXEMPT.

POURCEAUGNAC.

JE vous ſuis obligée, monſieur, de m'avoir délivrée de ces inſolens.

L'EXEMPT.

Ouais! voilà un viſage qui reſſemble bien à celui que l'on m'a dépeint.

POURCEAUGNAC.

Ce n'eſt pas moi, je vous aſſure.

L'EXEMPT.

Ah, ah! Qu'eſt-ce que veut dire....

POURCEAUGNAC.

Je ne ſçais pas.

L'EXEMPT.

Pourquoi donc dites-vous cela ?

POURCEAUGNAC.

Pour rien.

L'EXEMPT.

Voilà un discours qui marque quelque chose ; & je vous arrête prisonnier.

POURCEAUGNAC.

Hé ? monsieur, de grace !

L'EXEMPT.

Non, non ; à votre mine, & à vos discours, il faut que vous soyez ce M. de Pourceaugnac que nous cherchons, qui se soit déguisé de la sorte ; & vous viendrez en prison tout-à-l'heure.

POURCEAUGNAC.

Hélas !

SCENE VI.

POURCEAUGNAC, UN EXEMPT, DEUX ARCHERS, SBRIGANI.

SBRIGANI, *à Pourceaugnac.*

AH ciel ! Que veut dire cela ?

POURCEAUGNAC.

Ils m'ont reconnu.

L'EXEMPT.

Oui, oui ; c'est de quoi je suis ravi.

SBRIGANI, *à l'Exempt.*

Hé ! monsieur, pour l'amour de moi, vous sçavez que nous sommes amis depuis long-temps, je vous conjure de ne le point mener en prison.

L'EXEMPT.

Non, il m'est impossible.

SBRIGANI.

Vous êtes homme d'accommodement. N'y a-t-il pas moyen d'ajuster cela avec quelques pistoles ?

L'EXEMPT, *à ses Archers.*

Retirez-vous un peu.

SCENE VII.

POURCEAUGNAC, SBRIGANI, UN EXEMPT.

SBRIGANI, *à Pourceaugnac.*

IL faut lui donner de l'argent pour vous laiſſer aller. Faites vîte.

POURCEAUGNAC, *donnant de l'argent à Sbrigani.*

Ah ! maudite ville.

SBRIGANI.

Tenez, monſieur.

L'EXEMPT.

Combien y a-t-il ?

SBRIGANI.

Un, deux, trois, quatre, cinq, ſix, ſept, huit, neuf, dix.

L'EXEMPT.

Non, mon ordre eſt trop exprès.

SBRIGANI, *à l'Exempt qui veut s'en aller.*

Mon dieu ! Attendez. (*à Pourceaugnac.*) Dépêchez, donnez-lui en encore autant.

POURCEAUGNAC.

Mais...

SBRIGANI.

Dépêchez-vous, vous dis-je, & ne perdez point de temps. Vous auriez un grand plaiſir quand vous ſeriez pendu.

POURCEAUGNAC.

Ah ! (*Il donne de l'argent à Sbrigani.*)

SBRIGANI, *à l'Exempt.*

Tenez, monſieur.

L'EXEMPT, *à Sbrigani.*

Il faut donc que je m'enfuie avec lui ; car il n'y

auroit point ici de sûreté pour moi. Laissez-le-moi conduire, & ne bougez d'ici.

SBRIGANI.

Je vous prie d'en avoir un grand soin.

L'EXEMPT.

Je vous promets de ne le point quitter que je ne l'aye mis en lieu de sûreté.

POURCEAUGNAC, *à Sbrigani.*

Adieu. Voilà le seul honnête homme que j'ai trouvé en cette Ville.

SBRIGANI.

Ne perdez point de temps. Je vous aime tant que je voudrois que vous fussiez déjà bien loin. (*seul.*) Que le ciel te conduise! Par ma foi, voilà une grande dupe. Mais, voici...

SCENE VIII.

ORONTE, SBRIGANI.

SBRIGANI, *feignant de ne pas voir Oronte.*

AH! Quelle étrange aventure! quelle fâcheuse nouvelle pour un pere! Pauvre Oronte, que je te plains!

ORONTE.

Qu'est-ce? Quel malheur me présages-tu?

SBRIGANI.

Ah! monsieur, ce perfide Limousin, ce traitre de M. de Pourceaugnac vous enleve votre fille.

ORONTE.

Il m'enleve ma fille?

SBRIGANI.

Oui. Elle en est devenue si folle qu'elle vous quitte pour le suivre; & l'on dit qu'il a un caractere pour se faire aimer de toutes les femmes.

ORONTE.

ORONTE.

Allons vîte à la Juſtice. Des Archers après eux.

SCENE IX.

ORONTE, ERASTE, JULIE, SBRIGANI.

ERASTE, *à Julie.*

ALLONS, vous viendrez malgré vous, & je veux vous remettre entre les mains de votre pere. Tenez, monſieur, voilà votre fille que j'ai tirée de force d'entre les mains de l'homme avec qui elle s'enfuioit; non pas pour l'amour d'elle, mais pour votre ſeule conſidération; car après l'action qu'elle a faite, je dois la mépriſer, & me guérir abſolument de l'amour que j'avois pour elle.

ORONTE.

Ah! Infame que tu es?

ERASTE, *à Julie.*

Comment? Me traiter de la ſorte après toutes les marques d'amitié que je vous ai données! Je ne vous blâme point de vous être ſoumiſe aux volontés de M. votre pere; il eſt ſage & judicieux dans les choſes qu'il fait, & je ne me plains point de lui de m'avoir rejeté pour un autre. S'il a manqué à la parole qu'il m'avoit donnée il a ſes raiſons pour cela. On lui a fait croire que cet autre eſt plus riche que moi de quatre ou cinq mille écus, & quatre ou cinq mille écus eſt un denier conſidérable, & qui vaut bien la peine qu'une homme manque à ſa parole; mais oublier en un moment toute l'ardeur que je vous ai montrée, vous laiſſer d'abord enflammer d'amour pour un nouveau venu, & le ſuivre honteuſement ſans le conſentement de M. votre pere,

après les crimes qu'on lui impute, c'eſt une choſe condamnée de tout le monde, & dont mon cœur ne peut vous faire d'aſſez ſanglans reproches.

JULIE.

Hé bien, oui. J'ai conçu de l'amour pour lui, & je l'ai voulu ſuivre, puiſque mon pere me l'avoit choiſi pour époux. Quoique vous me diſiez, c'eſt un fort honnête-homme ; & tous les crimes dont on l'accuſe ſont fauſſetés épouvantables.

ORONTE.

Taiſez-vous, vous êtes une impertinente ; & je ſçais mieux que vous ce qui en eſt.

JULIE.

Ce ſont ſans doute des pieces qu'on lui fait, & (*montrant Eraſte.*) c'eſt peut-être lui qui a trouvé cet artifice pour vous en dégoûter.

ERASTE.

Moi, je ſerois capable de cela ?

JULIE.

Oui, vous.

ORONTE.

Taiſez-vous, vous dis-je. Vous êtes une ſotte.

ERASTE.

Non, non, ne vous imaginez pas que j'aye aucune envie de détourner ce mariage, & que ce ſoit ma paſſion qui m'ait forcé à courir après vous. Je vous l'ai déjà dit, ce n'eſt que la ſeule conſidération que j'ai pour Monſieur votre pere ; & je n'ai pû ſouffrir qu'un honnête homme comme lui fût expoſé à la honte de tous les bruits qui pourroient ſuivre une action comme la votre.

ORONTE.

Je vous ſuis, Seigneur Eraſte, infiniment obligé.

ERASTE.

Adieu, monſieur. J'avois toutes les ardeurs du monde

d'entrer dans votre alliance, j'ai fait tout ce que j'ai pû pour obtenir un tel honneur ; mais j'ai été malheureux, & vous ne m'avez pas jugé digne de cette grace. Cela n'empêchera pas que je ne conſerve pour vous les ſentimens d'eſtime & de vénération où votre perſonne m'oblige ; & ſi je n'ai pû être votre gendre, au moins ſerai-je éternellement votre ſerviteur.

ORONTE.

Arrêtez, Seigneur Eraſte. Votre procédé me touche l'ame ; & je vous donne ma fille en mariage.

JULIE.

Je ne veux point d'autre mari que Monſieur de Pourceaugnac.

ORONTE.

Et je veux, moi, tout-à-l'heure, que tu prennes le Seigneur Eraſte. Ça, la main.

JULIE.

Non, je n'en ferai rien.

ORONTE.

Je te donnerai ſur les oreilles.

ERASTE.

Non, non, monſieur, ne lui faites point de violence, je vous en prie.

ORONTE.

C'eſt à elle à m'obéir ; & je ſçais me montrer le maître.

ERASTE.

Ne voyez-vous pas l'amour qu'elle a pour cet homme-là ? Et voulez-vous que je poſſéde un corps, dont un autre poſſédera le cœur ?

ORONTE.

C'eſt un ſortilége qu'il lui a donné ; & vous verrez qu'elle changera de ſentiment avant qu'il ſoit peu. Donnez-moi votre main. Allons.

JULIE.

Je ne....

ORONTE.

Ah ! Que de bruit ! Ça, votre main, vous dis-je. Ah, ah, ah !

ERASTE, *à Julie.*

Ne croyez pas que ce ſoit pour l'amour de vous que je vous donne la main ; ce n'eſt que de monſieur votre pere dont je ſuis amoureux ; & c'eſt lui que j'épouſe.

ORONTE.

Je vous ſuis beaucoup obligé ; & j'augmente de dix mille écus le mariage de ma fille. Allons, qu'on faſſe venir le Notaire pour dreſſer le contrat.

ERASTE.

En attendant qu'il vienne, nous pouvons jouir du divertiſſement de la ſaiſon, & faire entrer les Maſques, que le bruit des nôces de M. de Pourceaugnac a attirés ici de tous les endroits de la Ville.

BALLET.

FIN.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III NAPOLI

L'Approbation & la Permiſſion ſe trouvent aux Œuvres de l'Auteur.

I 4088 03

Digitized by Google